Bulletin de Théologie ancienne et médiévale

Tome V

Nos 127-251

Avril-Juillet 1946

ABBAYE DU MONT CÉSAR, LOUVAIN

BULLETIN DE THÉOLOGIE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE

REVUE TRIMESTRIELLE

Conditions d'abonnement.

80 francs belges pour le BULLETIN DE THÉOL. ANC. ET MÉD.
180 francs belges pour les RECHERCHES DE THÉOL. ANC. ET MÉD.
250 francs belges pour les RECHERCHES et le BULLETIN.

COMPTE CHÈQUES POSTAUX: *Bruxelles 2222.84.*

DÉPOSITAIRES: **Oxford.** PARKER & SON LTD. 27, Broad Street.
Paris (VIIIe). DESCLÉE DE BROUWER & CIE. 76 bis-78, rue des Saints-Pères (C.C.P. : *Paris 767-22*).

Ont collaboré à ce fascicule : D. H. BASCOUR (H. B.), D. B. BOTTE (B. B.), D. B. CAPELLE (B. C.), D. M. CAPPUYNS (M. C.), D. J. LECLEF (J. L.), D. O. LOTTIN (O. L.), D. H. POUILLON (H. P.), D. F. VANDENBROUCKE (F. V.), D. C. VAN PUYVELDE (C. V. P.).

TABLES

EDITIONS

TRAVAUX BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

ÉTUDES DOCTRINALES

Généralités.

Avril-Juillet 1946

127. R. AUBERT. *Le problème de l'acte de foi.* Données traditionnelles et résultats des controverses récentes (Universitas catholica Lovaniensis, Dissertationes ad gradum magistri in Fac. theologica vel in Fac. Iuris Canonici consequendum conscriptae, Series II, 36). — Louvain, E. Warny, 1945 ; in 8, XI-805 p. 1er s.

L'importance de cette thèse n'échappera à personne. Les problèmes que posent au théologien de la foi le rationalisme moderne, le subjectivisme philosophique, les résultats récents de sciences nouvelles comme la psychologie religieuse et l'histoire des religions, l'ont obligé depuis un siècle à revoir les données traditionnelles qui lui venaient de l'Écriture, du second concile d'Orange et du concile de Trente. Le concile du Vatican fut une prise de position. Mais depuis soixante-quinze ans, bien des questions nouvelles furent posées. Il faut remercier M. A. d'avoir dégagé la doctrine du Vatican, d'avoir relevé avec le plus grand soin les positions de la théologie depuis lors et d'avoir esquissé les « perspectives d'avenir » du traité de la foi, notamment autour des problèmes de la nature de l'acte de foi, du motif de la foi, et de l'interaction de ses trois facteurs (intelligence, volonté, grâce). Soulignons ici que M. A. s'attache volontiers au caractère religieux de l'assentiment libre qu'est l'acte de foi et à son enracinement en notre tendance foncière au bien, et qu'il cherche dans cette direction les solutions.

Du point de vue de ce *Bulletin*, il faut signaler les premières pages du volume (p. 2-87), consacrées à l'acte de foi dans l'Écriture, chez les Pères, au second concile d'Orange, chez saint Thomas et au concile de Trente. Ces pages bénéficient des études de détail fort nombreuses qui parurent durant les dernières décades. M. A. nous avertit que cette section de son travail est en partie de seconde main. Mais, notamment à propos de l'Écriture, des Pères et de saint Augustin, son mérite réside dans la synthèse qu'il nous livre. On peut affirmer que M. A. n'a négligé aucune acquisition notable (sinon peut-être l'étude de A. Galli sur l'analyse psychologique de l'acte de foi selon saint Augustin ; voir *Bull.* I, n° 995).

L'étude du second concile d'Orange est plus personnelle et dégage avec soin le sens qu'il faut donner à l'*initium fidei*, au *credulitatis affectus* et au *sicut oportet* que la théologie postérieure a trop souvent mal compris (p. 37).

M. A. poursuit l'enquête historique par saint Thomas, à propos duquel il livre à nouveau la synthèse des travaux récents. Sa théologie de l'acte de foi fut, elle aussi, trop souvent mal interprétée. « Bien qu'elle cherche à intégrer l'adhésion du croyant le plus étroitement possible dans la psychologie humaine, la théologie thomiste de l'acte de foi est ainsi véritablement centrée sur l'aspect surnaturel et religieux » (p. 71) et pose l'importance de l'intervention volontaire (p. 55-58). Nous sommes loin, de la sorte, de l'« adhésion intellectuelle » que viennent secourir dans ses difficultés la liberté et la grâce.

Enfin, la période qui intéresse ce *Bulletin* s'achève par le concile de Trente. La sixième session fut consacrée à la justification et au rôle de la foi dans son

processus. On sait les précisions que le concile, « sans donner une définition en forme de l'acte de foi », apporta à la « justification par la foi » prônée par la Réforme. La foi n'est pas la justification. Elle est à son origine. Mais si le concile lui revendique des préparations dans l'action divine et dans la libre coopération de l'homme, il admet en même temps son caractère intellectuel d'assentiment à la vérité révélée. Ici encore, M. A. dégage aisément la valeur religieuse de la foi.

L'analyse de ces préambules laisse pressentir l'intérêt que présente l'œuvre entière de M. Aubert. La problématique moderne, nous dit-il dans un chapitre important (p. 647-689), n'est plus la problématique médiévale. Elle se met sur le terrain de la psychologie et volontiers n'accorde plus de crédit aux analyses métaphysiques de la connaissance surnaturelle au moyen âge. Et il est encore d'autres divergences entre les deux attitudes. Sans avoir voulu concilier celles-ci coûte que coûte, M. A. a vu dans la valeur religieuse de la foi, — elle est loin d'être absente des Pères et des théologiens du moyen âge, — le germe scripturaire et traditionnel que les acquisitions des siècles les plus divers n'ont fait qu'enrichir. F. V.

128. E. Dhanis S. J. *Le problème de l'acte de foi.* A propos d'un livre récent. — Nouv. Revue théol. 68 (1946) 26-43.

A propos de l'ouvrage de M. R. Aubert (voir *Bull.* V, n° 127), le P. D., — parmi d'autres réflexions, — nuance l'importance que l'auteur attribue chez saint Thomas à l'*interior instinctus* parmi les motifs de crédibilité. Il allègue les nombreux textes où la connaissance des garanties extérieures de la révélation est requise pour la foi, sans nier pour autant le rôle de l'« invite intérieure de la grâce » (p. 27, n. 3). F. V.

129. J. Farges, M. Viller S. J., A. Landgraf, L. B. Gillon O. P., J. Heerinckx O. F. M., E. Vansteenberghe. *Charité.* — Dictionnaire de Spiritualité, fasc. 9 (1940) 504-691.

Dans sa partie historique, cette étude retrace à grands traits l'évolution de la doctrine sur la charité depuis l'Évangile jusqu'à nos jours. Plusieurs spécialistes s'y sont attachés. M. Farges et le P. Viller synthétisent l'enseignement patristique concernant la nature de la charité, la distinction entre celle-ci et l'amour naturel de Dieu, les degrés de la charité et son rayonnement dans la vie morale. Pages fort bien documentées, où saint Augustin se révèle le maître par excellence. Le P. Viller n'a rien trouvé de notable dans le haut moyen âge, qui se borne à reprendre saint Augustin et saint Grégoire le Grand. Le XIIe siècle a connu de grands mystiques et les premiers essais de la spéculation théologique. Mgr Landgraf rappelle à ce sujet la théorie de Pierre Lombard sur la charité identifiée avec le Saint-Esprit et apporte nombre de textes inédits sur l'amour naturel et surnaturel de Dieu, la conception physique et la conception extatique de la charité. Le P. Gillon rappelle la théorie de saint Thomas d'Aquin sur la nature, l'objet formel et l'objet matériel de cette vertu, tandis que le P. Heerinckx expose les vues de Duns Scot. Mgr Vansteenberghe s'attache à quelques auteurs du XIVe et du XVe s. : Gerson, Pierre d'Ailly, Nicolas de Cues, Gabriel Biel.

Il ne pouvait être question en une étude de ce genre de retracer tous les méandres de l'évolution doctrinale : le XIIIe siècle n'y est guère étudié ; mais on trouvera, surtout en ce qui regarde l'antiquité, nombre d'indications utiles en vue de monographies plus analytiques. O. L.

130. E. FOERSTER. *Genossenschaft und Konföderation in der alten Kirchengeschichte.* — Zeitschr. Kirchengesch. 61 (1942) 104-123.

On se souvient du conflit qui opposa, en 1909-10, A. Harnack et R. Sohm au sujet de la constitution de l'Église primitive. Le premier y voyait une confédération de communautés avec des éléments constitutifs juridiques, le second niait ces caractères. M. F. reprend les points essentiels de ce conflit et conclut en affirmant ses préférences pour la thèse de Sohm. J. L.

131. T. G. JALLAND. *The Church and the Papacy.* A Historical Study. — London, S. P. C. K., 1944 ; in 8, XI-568 p. Sh. 25.

Ouvrage très remarquable. En une série de « lectures » données à Oxford en 1942, M. J. parcourt l'histoire entière de la papauté. Sa documentation est très bonne, sans qu'il en prodigue les éléments. L'exposé est d'une rare clarté, très serein. Le mérite du livre vient de son recours direct aux sources et de l'étonnante compréhension dont il témoigne. On sent un esprit décidé à réagir contre les préjugés et animé d'un ardent désir de l'unité chrétienne. M. J. a repensé plusieurs problèmes et propose des solutions nouvelles.

Du point de vue de notre *Bulletin*, relevons quelques points. P. 64 : le *Tu es Petrus* correspond au sentiment primitif des chrétiens, tel qu'il est consigné dans le Nouveau Testament. — P. 69 : l'examen critique des documents impose « un verdict nettement favorable » au séjour et à la mort de Pierre à Rome. — P. 69-94 : une minutieuse confrontation des listes épiscopales romaines conduit l'auteur à l'hypothèse que, dans la liste d'Irénée, certains contemporains font figure de successeurs. — P. 109 : dès avant Irénée il y a de « sérieuses indications que *de facto*, sinon *de iure*, le siège romain était considéré comme celui auquel universellement on se rapporte, et sa doctrine comme la norme » — P. 113-115 : examen détaillé du texte d'Irénée sur la *principalitas* romaine : « ce n'est qu'une explicite reconnaissance du siège romain comme règle en matière de foi ». — P. 177-178 : les lettres 73 et 74 de S. Cyprien ont des « silences significatifs » révélant que, aux yeux de l'évêque de Carthage, l'accord avec le siège apostolique est un élément essentiel de l'attitude chrétienne. — P. 328 : Gélase étant souvent obscur, certaines de ses déclarations d'ordre purement spirituel ont été comprises dans la suite comme s'appliquant à l'ordre politique. Gélase est en avance sur son temps, mais non par des prétentions illégitimes.— P. 415-416 : les positions de Boniface VIII n'étaient pas nouvelles, mais le plus souvent très traditionnelles.

L'histoire moderne ne concernant pas ce *Bulletin*, je me borne à signaler l'examen critique de la constitution *Pastor aeternus*, promulguée au concile du Vatican (p. 525-543). L'auteur s'attache à relever ses possibilités de concordance avec les positions anglicanes. Sur bien des points, le lecteur catholique se rend compte que si l'on parlait la même langue et selon le même esprit, bien des barrières tomberaient. B. C.

132. F. GILLMANN. *Zur christlichen Ehelehre.* — Archiv kathol. Kirchenrecht 116 (1936) 92-126.

Cet article est un compte rendu critique très détaillé du livre de G. H. JOYCE, *Christian Marriage* (voir *Bull.* II, n° 647). Après avoir résumé l'ouvrage et noté que le point de vue du moraliste n'y est pas traité, M. G. donne une liste impressionnante — 17 pages — d'erreurs historiques, de dates inexactes, d'interpréta-

tions erronées, de lacunes dans la consultation des sources et de la bibliographie. En plusieurs points M. G. ajoute des textes inédits. J. L.

133. C. V. PILCHER. *The Hereafter in Jewish and Christian Thought with Special Reference to the Doctrine of Resurrection* (Moorhouse Lectures 1938). — London, S. P. C. K., 1940 ; in 8, xv-206 p. Sh. 7.6.

Les trois premières conférences résument les idées courantes dans le milieu juif (Ancien Testament, littératures apocalyptique et rabbinique) et dans le Nouveau Testament concernant le Messie, le règne de Dieu et l'eschatologie individuelle (Hadès, enfer, paradis, jugement). Après avoir ainsi déblayé le terrain, M. P. consacre les trois dernières conférences au problème de la résurrection. Il passe successivement en revue l'ancien Orient, le judaïsme et les synoptiques, saint Paul et le christianisme. Seul le dernier chapitre intéresse ce *Bulletin*. M. P. prend fermement position, dans le problème de la résurrection des corps, en faveur d'une représentation spiritualiste qui remonte à *I Cor.* 15 et se manifeste chez Origène et saint Jean Chrysostome, alors que l'Occident, à commencer par saint Clément de Rome, saint Jérôme et saint Augustin, a donné lamentablement dans des représentations matérielles. M. P. ne fait guère d'effort pour comprendre historiquement cette soi-disant aberration matérialiste. C. V. P.

134. H. RAHNER S. J. *Grundzüge einer Geschichte der Herz-Jesu-Verehrung.* — Zeitschr. Aszese u. Mystik 18 (1943) 61-83.

Cette esquisse d'une histoire de la dévotion au Sacré-Cœur comprend deux parties : la première étudie le fondement théologique de cette dévotion dans l'Écriture, les Pères et les écrivains du moyen âge ; la deuxième expose le développement du culte privé d'abord, puis public rendu au Cœur de Jésus. Il est clair qu'une esquisse de ce genre doit simplifier beaucoup les choses et négliger beaucoup de nuances. C'est une raison de plus pour écarter de l'histoire des considérations qui lui sont étrangères. Autre chose est la justification théologique d'une dévotion, autre chose son histoire. Le texte scripturaire auquel le P. R. attache la plus grande importance est Jean 7,37. Seulement l'interprétation courante dans le monde latin est celle qui comprend *de ventre eius* du croyant (voir *Bull.* V, n° 137). Le P. R. essaie par une explication très subtile de la ramener indirectement à celle qui voit dans ce passage l'affirmation que toutes les grâces proviennent du cœur du Christ. Plus loin, il cite l'inscription du baptistère du Latran rappelant que la fontaine de vie sort des blessures du Christ. Mais les blessures du Christ ne sont pas son cœur. Il ne faut pas tout mêler, sous peine de ne plus rien comprendre à l'histoire réelle. L'Orient a connu les mêmes textes bibliques que l'Occident et les mêmes interprétations sans aboutir à un culte du Sacré-Cœur. C'est donc qu'il y a eu dans l'Église latine certains facteurs particuliers qui ont provoqué l'éclosion de cette dévotion et ce sont ceux-là qui intéressent l'histoire. Tout le reste est à côté de la question. B. B.

II° s. **135.** R. M. GRANT. *The Fourth Gospel and the Church.* — Harvard theolog. Review 35 (1942) 95-116.

Après tant d'autres, M. G. reprend le problème de la canonisation du quatrième évangile par la grande Église. Ni Clément de Rome, ni très probablement Ignace d'Antioche ne le citent. La période qui va d'Ignace à Justin est quelque

peu confuse. L'évangile existe sans aucun doute dès le début du second siècle, comme le prouve le fragment *Manchester John Rylands Libr. pap. gr. 457*, mais est-il accepté comme canonique par l'Église ? En Asie, où il a été rédigé, seul parmi les écrivains orthodoxes, Papias l'accepte. A Rome, Hermas ne le cite pas. Justin le cite une fois, mais comme il cite à l'occasion et de la même manière certains évangiles apocryphes, on ne peut en déduire qu'il le canonise. Il semble donc que, durant cette période, seuls les hérétiques aient patronné l'évangile de Jean. A partir de la seconde moitié du siècle enfin celui-ci commence à s'imposer à l'Église, d'abord en Asie : *Epistula Apostolorum* (160-170), Méliton de Sardes, Apollinaire d'Hiérapolis. A Rome, l'acceptation en est retardée par l'opposition de Gaïus (auquel il faut probablement identifier les *Aloges* d'Épiphane, *Adv. Haer.* 51). Elle n'a lieu que vers la fin du siècle sous l'influence d'Irénée et d'Hippolyte.

Quant aux raisons qui ont retardé la canonisation de *Jo.*, M. G. croit devoir alléguer ses divergences avec les synoptiques, son acceptation déjà antérieure par les hérétiques et l'absence d'une doctrine de la succession apostolique. En faveur de l'acceptation a milité l'origine soi-disant apostolique de l'Évangile : pour M. G., en effet, l'auteur de l'identification du « disciple bien-aimé » avec l'apôtre Jean est Irénée. C. V. P.

136. G. BARDY. *Saint Paul juriste.* — Science religieuse, Travaux et recherches (Paris, J. Dumoulin, 1943 ; in 8, 240 p. Fr. 75) 209-210.

Venance Fortunat, *Miscell.* VIII, 6, donne à saint Paul le titre de *iurisconsultus* et Arnobe le Jeune, *Liber ad Greg.* (éd. G. MORIN, *Études, textes et découvertes*, Maredsous, 1913, p. 438), celui de *legis peritus*. Ce titre n'est-il pas dû à un rapprochement avec Julius Paulus, le grand jurisconsulte romain ? Un texte de saint Augustin, *Serm.* 52, 4, 9 établit explicitement ce rapprochement. D'autre part, M. B. rappelle le passage obscur du Canon de Muratori dans lequel Luc est qualifié de *iuris studiosum*. Aux conjectures faites pour éclairer ce passage M. B. en ajoute une nouvelle : changer le cas de l'adjectif et lire *studiosus* qui s'appliquerait ainsi à saint Paul lui-même. Mais alors le mystère revient. Pourquoi ce titre donné à l'apôtre ? Ce ne peut être par allusion à Julius Paulus qui n'était pas encore né. Bien que M. B. estime que la correction de Th. Zahn : *itineris studiosum*, donne une note assez frivole de tourisme, elle me paraît plus fondée, paléographiquement et logiquement. Le *quasi ut* du manuscrit est un barbarisme, bien pire encore en grec : il faudrait supposer un original qui aurait quelque chose comme ὡσεὶ ὡς. Quant à la qualité de *iuris studiosus*, elle n'a rien à faire dans le contexte, ni pour Luc, ni pour Paul. On ne choisit pas un compagnon de voyage parce qu'il est fort en droit et il n'y a aucune raison de supposer qu'un juriste trouve particulièrement plaisant de voyager en compagnie d'un médecin. Mais il est tout naturel qu'on prenne un compagnon qui connaît la route ou qui a l'habitude des voyages, surtout en un temps où les moyens de locomotion étaient réduits. Dès lors, la confusion entre *itineris* et *ut iuris* étant paléographiquement facile, la conjecture de Zahn est la plus plausible. *Itineris studiosus*, traduisant probablement πορείας σπουδαῖος, ne signifie pas que Luc avait la bougeotte et désirait se déplacer sans cesse, mais qu'il était expert en fait de voyage. B. B.

137. H. RAHNER S. J. *Flumina de ventre Christi. Die patristische Auslegung von Joh. 7, 37-38.* — Biblica 22 (1941) 269-302, 367-403.

Dossier patristique de la double interprétation de Jean 7, 37. La première,

qui commence la phrase par *qui credit in me* et qui interprète le texte du ventre des croyants, remonte à Origène. Après Athanase, Ambroise, Augustin, elle sera admise par les théologiens du moyen âge, y compris saint Thomas. La seconde, qui ponctue après *qui credit in me* et commence une nouvelle phrase avec *sicut dicit scriptura* est celle d'Hippolyte et d'Irénée. On en trouve aussi la trace chez saint Justin, Origène et saint Ambroise. Il s'agit alors non plus du croyant, mais du Christ. B. B.

138. H. RAHNER S. J. *Ströme fliessen aus seinem Leib. Die aszetische Deutungsgeschichte von Joh. 7, 37-38.* — Zeitschr. Aszese u. Mystik 18 — Zeitschr. kathol. Theol. 67 (1943) 141-149.

Résumé de l'article précédent (*Bull.* V, n° 137). B. B.

139. H. RAHNER S. J. *Antenna Crucis.* — Zeitschr. kathol. Theol. 65 (1941) 123-152 ; 66 (1942) 89-118, 196-227 ; 67 (1943) 1-21.

Exposé de la théologie patristique de l'Église sous le symbole du navire : le chrétien est un navigateur qui vogue vers la patrie céleste, sur l'océan périlleux du monde, exposé aux séductions des sirènes. L'Église est le vaisseau qui le porte, — vaisseau fait de bois, comme la croix, — et le mât de ce vaisseau est la croix. De là le titre de ces articles. Le Christ a été attaché à la croix, comme Ulysse au mât de son radeau. Bonne documentation, présentée d'une manière un peu chaotique. Elle n'a pas cependant la prétention, je suppose, d'être exhaustive. On pourra comparer avec K. GOLDAMMER, *Navis Ecclesiae*, dans *Zeitschr. neutestamentl. Wissensch.* 40 (1941) 76-86. B. B.

IIIe s. **140.** H. DE LUBAC S. J. *L'arbre cosmique.* — Mélanges E. Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la Faculté de théologie de Lyon (Lyon, Facultés catholiques, 1945 ; in 8, XXX-284 p. Fr. 225) 191-198.

Le P. de L. signale un passage d'une homélie sur la Pâque du Pseudo-Chrysostome et qui semble appartenir en réalité, — d'après le P. Ch. Martin, — à Hippolyte. Il y est question de la croix qui est à la fois un arbre, un support cosmique et le Crucifié lui-même. Ce symbolisme, — dont le P. de L. relève d'autres vestiges dans la littérature médiévale, — se retrouve dans l'iconographie bouddhique et, d'une façon plus générale, dans les anciennes mythologies orientales. Il ne faut pas en conclure à une dépendance littéraire ou doctrinale, mais à une simple utilisation analogue d'un même matériel mythique élémentaire. M. C.

141. FR. DE SAINT-PALAIS D'AUSSAC. *La réconciliation des hérétiques dans l'Église latine.* Contribution à la théologie de l'initiation chrétienne (Études de science religieuse, 2). — Paris, Éditions franciscaines, 1943 ; in 8, XIX-194 p. Fr. 90.

Cet important travail reprend l'un des problèmes les plus controversés de la théologie sacramentaire. L'imposition des mains, réconciliant à l'Église ceux qui avaient été baptisés dans l'hérésie, était-elle un rite pénitentiel, ou le complément du baptême, ou bien la confirmation ? Adopter l'une des deux dernières hypothèses implique, semble-t-il, qu'il y eut réitération d'un sacrement impri-

mant un caractère, car l'Église a toujours soutenu — déjà contre saint Cyprien et contre les donatistes — que valide était le baptême, et conséquemment la confirmation, reçu de mains hérétiques.

Le P. A. d'Alès, le P. P. Galtier et Mgr L. Saltet ont donné des réponses différentes à la difficile question. Contre les trois guerroie aujourd'hui M. de S.-P. Sa thèse est que l'imposition des mains n'est pas pénitentielle, mais baptismale, et qu'elle n'était pas considérée comme imprimant le caractère, ce rôle appartenant à l'onction post-baptismale. C'est pourquoi, dit-il, tandis que cette onction ne pouvait être répétée, on ne trouve aucun texte défendant de réitérer l'imposition des mains. Bref, celle-ci fut un rite baptismal de complément, dont les conditions d'efficacité sont autres que celles de l'onction. L'imposition « reste corrélative aux dispositions du sujet, tandis que l'onction, comme l'ablution baptismale, semble posséder une valeur objective qui lui fait attribuer l'impression d'un caractère » (p. 175).

Dans cette thèse tout n'est pas d'égale valeur. Solide me paraît la démonstration que l'imposition réconciliatrice était considérée non comme pénitentielle, mais comme rattachée au baptême. Ni Cyprien, ni le *De baptismate*, ni Augustin ne sont intelligibles autrement, et l'on comprend mieux ainsi que le rituel de la réconciliation soit calqué sur celui du baptême. On se heurte cependant à l'objection de saint Cyprien et des donatistes : il y a contradiction à prohiber la réitération du baptême hérétique, déclaré valide, tandis qu'on réitère l'imposition qui en est une partie. Augustin répondait, selon M. de S.-P., que le rôle de l'imposition étant d'appeler et de conférer le Saint-Esprit, elle est inopérante chez les hérétiques qui ne sauraient communiquer ce dont ils sont eux-mêmes dépourvus ; mais le baptême n'en est pas invalidé pour autant. Distinction subtile, qui semble bien cependant rendre la pensée d'Augustin. Je crois qu'ici encore l'auteur a raison. Bon point de départ.

D'autres affirmations sont plus contestables. Il me paraît vain, pour écarter la sacramentalité gênante de l'imposition, d'insister sur l'*opus operantis* qu'elle exige : ce geste auguste a toujours été considéré comme porteur d'une vertu objective, qui le rapproche de l'onction, laquelle aussi confère l'Esprit. Quels sont leurs rapports ? On ne les comprendra qu'à la lumière de l'histoire du rituel baptismal et de la confirmation. Ici l'auteur me semble avoir été un peu vite à écarter le témoignage d'Hippolyte en faveur de la double onction à Rome dès le IIIe siècle : en 417, Innocent Ier la mentionne comme traditionnelle et l'on ne peut rien inférer du silence qui s'étend entre ces deux attestations (cf. *Rech. Théol. anc. méd.* 11, 1939, p. 187-188). Il n'est pas exact, au surplus, que l'imposition ne fut jamais considérée comme non-réitérable, au moins si l'on admet l'interprétation donnée par le P. D. Van den Eynde au deuxième canon du concile d'Orange de 441 sur la chrismation (*cf. ibid.*, p. 97-109). M. de S.-P. paraît l'ignorer. Une étude plus poussée sur le motif de la non-réitérabilité — lequel n'est pas la simple sacramentalité du rite — eût peut-être conduit à plus de lumière sur ces problèmes obscurs, car l'appel à l'idée de « caractère », peu précise en ces temps lointains, n'apporte guère qu'une formule différente du même mystère. Il reste donc beaucoup à faire, mais je crois qu'on devra partir des points que le travail de M. de S.-P. a mis en lumière. Sa conclusion insiste sur la portée liturgique et doctrinale de ses résultats.

Je signale, pour finir, quelques desiderata d'importance mineure. Les traités *De baptismo* attribués à Maxime de Turin (p. 73) sont de beaucoup postérieurs (cf. *Revue bénédictine* 45, 1933, p. 108-118) ; les lettres de saint Germain de Paris (p. 89) ne viennent sans doute pas de lui ; le Pseudo-Bède sur les psaumes (p. 94) n'est pas antérieur à Charlemagne : dom G. Morin l'identi-

fiait avec Manegold de Lautenbach (vers 1119), conjecture confirmée par le P. H. Weissweiler (*Biblica* 18, 1937, p. 197-204) ; par contre le *De sacramentis* est désormais reconnu comme une œuvre authentique de saint Ambroise. B. C.

142. A. CHAVASSE. *Étude sur l'onction des infirmes dans l'Église latine du IIIe au XIe siècle.* T. I : *Du IIIe siècle à la réforme carolingienne.* — Lyon, Librairie du Sacré-Cœur, 1942 ; in 8, XI-206 p.

En annonçant les articles de M. Ch. (*Bull.* V, nº 22) nous avions signalé l'absence de conclusions générales. Cette lacune est comblée : ce volume reprend les deux articles analysés et y ajoute un chapitre de synthèse. Souhaitons que le second volume paraisse bientôt. B. B.

143. E. HERMAN S. J. *CR de A. Schebler, Die Reordinationen in der « altkatholischen » Kirche unter besonderer Berücksichtigung der Anschauungen Rudolph Sohms* (voir *Bull.* IV, nº 219). — Orientalia christiana periodica 3 (1937) 696-699.

Au sujet des réordinations dans l'Église grecque, le P. H. formule les remarques critiques suivantes : 1. Il n'est pas exact d'affirmer que les théologiens ne voyaient pas dans le baptême la réception du Saint-Esprit. 2. L'interprétation donnée au c. 8 du concile de Nicée n'en reconnaît pas toute la portée. 3. En général l'auteur a tendance à trop accentuer l'importance de l'Église grecque dans la question des réordinations. 4. Le canon 95 du concile *in Trullo* mérite plus d'attention. J. L.

IVe s. **144.** G. BARDY. *Traducteurs et adaptateurs au IVe siècle.* — Recherches Science relig. 30 (1940) 257-306.

Relevé critique des principales traductions et adaptations des œuvres grecques en latin, et vice-versa. L'auteur voit dans les communautés ariennes de l'Illyricum l'un des foyers de cet échange entre les deux cultures, dont il est bien regrettable que l'esprit n'ait pas réagi plus profondément sur les mentalités et sur les doctrines. Il étudie alors de plus près l'œuvre de Jérôme, Rufin, Hilaire, Eusèbe de Verceil et Ambroise. B. C.

145. I. RODRIGUEZ. *Antropologia Prudenciana : C 3, 186 y sigs.* — Emérita 8 (1940-41) 89-98.

Quelques vers de Prudence sur la nature de l'âme (*Hymmus ante cibum*, v. 186-190) ont été taxés de peu orthodoxes par certains. M. R. estime la réfutation qu'on a faite de cette imputation assez faible. Elle n'a pas tenu assez compte, pense-t-il, de l'anthropologie générale du poète. Procédant à une analyse très intéressante, il décèle chez Prudence des influences philosophiques, notamment stoïciennes, qui ont coloré son vocabulaire et inspiré ses images et sa représentation des choses. B. C.

146. B. ALTANER. *Beiträge zur Geschichte der altlateinischen Übersetzungen von Väterschriften (Basilius der Grosse und Johannes Chrysostomus).* — Historisches Jahrbuch 61 (1941) 208-226.

Il s'agit des traductions latines de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. Rufin a traduit neuf sermons et la lettre 46. Parmi les autres traductions latines

du grand Cappadocien, il faut signaler le ms. *Florence Laurent. lat. 584* (IXe-Xe siècle), qui contient cinq lettres encore inédites. Les œuvres de Chrysostome ont intéressé surtout, mais pas exclusivement, les milieux pélagiens. Le principal traducteur a été Anianus de Celada. La collection des 38 homélies latines attribuées à Chrysostome, bien que 14 seulement soient authentiques, a déjà été étudiée par A. WILMART, *La collection des 38 homélies latines de saint Jean Chyrsostome*, dans *Journ. theol. Studies* 19 (1917-18) 305-327. M. A. se rallie à ses conclusions : collection formée un peu avant 422. Dans cette collection la plupart des manuscrits ont en plus quatre traités : *De eo quod nemo laeditur nisi ab semetipso*, *De compunctione cordis* I et II, *De reparatione lapsi* Ces traités ont dû être traduits très tôt, peut-être par Anianus. B. B.

147. A. VAN HOVE. *Gebruik en receptie van het romeinsch recht door het kerkelijk recht in de westersche Kerk tot aan het Decretum Gratiani (1140).* — Mededeelingen van de Koninkl. Vlaamsche Acad. voor wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België, Kl. der letteren, V, 5 (Antwerpen, Standaard-Boekhandel, 1943 ; in 4, 39 p.). Ve s.

Gratien inaugure le principe d'après lequel le droit romain et le droit canon ont une même valeur quand ils ne sont pas contradictoires. L'auteur étudie l'origine et le développement de ce principe qui a été légalement formulé par Lucius III (1181-1185). Jusqu'au IXe siècle on n'utilise pas les collections officielles du droit romain, mais des adaptations, tel le *Breviarium Alarici* pour le droit théodosien, ou des collections d'extraits, tel l'*Epitome Iuliani* pour la droit justinien. Ce n'est qu'au XIIe siècle que le droit justinien parvient à écarter définitivement le droit théodosien. M. V. H. expose alors, pour chaque pays, la pénétration progressive et l'influence du droit romain dans le droit ecclésiastique. J. L.

148. A. CHAVASSE. *Le deuxième canon du concile d'Orange de 441.* Essai d'exégèse. — Mélanges E. Podechard (voir *Bull.* V, nº 140) 103-120.

Ce canon, prescrivant la chrismation baptismale et sa non-réitération au moment de la confirmation, a donné lieu à des interprétations fort divergentes. La plus récente est celle du P. D. Van den Eynde (voir *Bull.* IV, nº 476). M. Ch. estime qu'on n'a pas fait suffisamment appel à la littérature contemporaine et qu'il est possible, à la lumière de celle-ci, d'arriver à un sens satisfaisant. L'interprétation qu'il propose nous paraît fort plausible, notamment celle, obvie et classique, des mots : *inter quoslibet chrismatis ipsius nonnisi una benedictio est* (partout, du chrême lui-même la bénédiction est unique). M. C.

149. E. PELLEGRIN. *Manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor et d'anciens collèges de Paris à la Bibliothèque municipale de Berne, à la Bibliothèque Vaticane et à Paris.* — Biblioth. École des Chartes 103 (1942) 69-98.

M. P. établit l'origine de plusieurs manuscrits et restitue à d'autres des fragments dispersés. La théologie et la philosophie n'y sont guère représentées, sauf pour *Berne 436*, du XIIIe siècle, qui contient le commentaire de Macrobe sur le *Somnium Scipionis*. Il provient du Collège de Beauvais. Un relevé assez important de « membra disjecta » identifiés occupe les pages 94-98. M. C.

VIe s. **150**. P. GROSJEAN S. J. *Notes d'hagiographie celtique*. — Analecta Bollandiana 61 (1943) 91-107.

Signalons la note 3, où le P. G. cherche à identifier le *Liber de gradibus caeli* attribué, dans certains textes irlandais, à saint Grégoire le Grand. Il s'agirait d'un recueil d'extraits patristiques sur les chœurs des anges, circulant en Irlande et où Grégoire serait largement exploité. M. C.

VIIe s. **151**. W. S. POORTER. *The Mozarabic « Post pridie »*. — Journal theol. Studies 44 (1943) 182-194.

Le *Post pridie* est dans le rite mozarabe l'équivalent du *Post mysterium* ou *Post secreta* de la messe gallicane, prière qui suit immédiatement la consécration de la messe. Elle a souvent l'allure d'une épiclèse. Quel est le type de cette épiclèse ? N'était-elle pas primitivement épiclèse de consécration, demandant que l'Esprit-Saint vienne opérer la transsubstantiation ? M. P. étudie les dix formules les plus explicites du *Liber mozarabicus sacramentorum*, afin de voir si elles appartiennent au fonds le plus ancien de cette liturgie et si, par conséquent, elles représentent la tradition primitive Il constate que sept de ces formules sont du VIIe siècle ou plus tardives encore. Il estime que le type le plus ancien de *Post pridie*-épiclèse demandait simplement la sanctification de l'oblation au profit des participants. Je crois que M. P. a raison, mais sa thèse pourrait être élargie. Il faudrait tout d'abord ajouter un critère à ceux qu'il emploie pour écarter les pièces récentes : quand la prière est adressée au Christ, nous avons affaire à une pièce relativement récente qui n'appartient pas au fonds primitif. Mais il faudrait aussi étudier la question en comparaison avec les autres livres gallicans. La cinquième des pièces qu'il étudie (*Liber mozarabicus*, p. 379) contient la formule *ut fiat legitima eucharistia*, que l'on rencontre dans les messes de Mone et dans le *Missale gothicum*. Du reste mozarabe et gallican sont des branches d'une même famille et on ne peut les séparer. B. B.

VIIIe s. **152**. M. W. L. LAISTNER. *A Hand-List of Bede Manuscripts*. With the collaboration of H. H. KING. — Ithaca, New York, Cornell University Press, 1943 ; in 8, x-168 p. Dl. 3.

Cet inventaire des manuscrits de Bède s'appuie sur le dépouillement systématique des catalogues effectué, au cours des dernières années, par M. K., ainsi que sur les abondantes notes personnelles, fruits de voyages et de recherches littéraires, de M. L. L'intention première des auteurs avait été de ne faire connaître que les témoins antérieurs à 950 et de les décrire en détail. Mais la guerre a rendu impossible les mises au point nécessaires, et les dangers de destruction et de déplacement ont conseillé la publication intégrale et immédiate des documents inventoriés. Il s'agit donc d'une simple liste de manuscrits, sans notices descriptives, avec indication de la date et références au catalogue ou à quelque ouvrage de consultation. MM. L. et K. ont relevé, si je compte bien, quelque 1300 manuscrits embrassant environ 44 écrits ou pièces, sans compter les douteux. L'introduction générale donne une vue d'ensemble sur ces manuscrits d'après leur âge et leur origine et en dégage quelques conclusions sommaires quant à l'influence de Bède. L'inventaire reprend pour chaque écrit, que précède une notice littéraire du plus haut intérêt. M. C.

153. M.-M. DUBOIS. *Les éléments latins dans la poésie religieuse de Cynewulf.* — Paris, E. Droz, 1943 ; in 8, VIII-226 p.

Le titre de cette thèse complémentaire, — pour la thèse principale de Mlle D., voir *Bull.* V, n° 67, — ne répond pas exactement à son contenu. D'une part, Mlle D. n'a tenu compte que des sources scripturaires, liturgiques, patristiques et hagiographiques de Cynewulf, à l'exclusion des éléments profanes ; d'autre part, la première partie de l'ouvrage (p. 1-40) décrit à grands traits la personnalité et l'œuvre littéraire du poète. Mêmes qualités d'érudition que dans *Aelfric*, mais aussi mêmes points faibles. Malgré cela, le livre de Mlle D. est le plus complet que nous possédions aujourd'hui sur Cynewulf.

L'enquête s'ouvre par l'inventaire des sources religieuses des quatre poèmes signés — les seuls étudiés — : *Juliana, Elsene, Crist, Fata.* Pour chaque poème, Mlle D. donne d'abord les sources signalées par d'autres spécialistes, puis ses propres « suggestions nouvelles ». Ces dernières sont instructives, mais trop encombrées, à notre sens, de rapprochements lointains, généraux ou conjecturaux. Puis, après un essai de classification et une appréciation sommaire de ces sources, Mlle D. étudie les procédés de leur utilisation. Dans la dernière partie de son travail, Mlle D. recherche « l'élément personnel » de la poésie de Cynewulf. Elle fait ressortir l'originalité du fond, — adaptation du sentiment latin au génie anglo-saxon, — ainsi que celle de la forme. Celle-ci est envisagée surtout dans le vocabulaire. Cette section abonde en rapprochements de termes latins et anglo-saxons. On aurait aimé les retrouver groupés alphabétiquement.

La brève conclusion trace une sorte de portrait psychologique, où Cynewulf apparaît « latin de culture et d'esprit, anglo-saxon d'origine et de tempérament ; classique par sa formation latine, romantique par son hérédité germanique » (p. 222). M. C.

154. M. FÖRSTER. *Die Bedeutung von ae. gebisceopian und seiner Sippe.* — Anglia 66 (1942) 255-262.

Dans son édition du pénitentiel vieil-anglais de Théodore, R. Spindler (voir *Bull.* III, n° 642) traduit *gebisceopian* par *baptizatus.* M. F. discute cette traduction et conclut qu'il faut traduire *confirmatus.* M. C.

155. H. LÖWE. *Zur Geschichte Wizos.* — Deutsches Archiv Gesch. Mittelalt. 6 (1943) 363-373.

Les *Dicta Candidi Presbyteri de imagine Dei*, attribués le plus souvent aujourd'hui à Bruun de Fulda (vers 820-830), doivent être restitués, après un nouvel examen, à l'anglo-saxon Wizo, le compagnon d'Alcuin, mort sans doute en 801 Au surplus, il est fort peu probable que les *Dicta* II à XII, rattachés au *De imagine* par B. Hauréau, soient à lui attribuer en bloc. M. L. analyse brièvement le plus ancien manuscrit, *Clm. 6407*, dont l'étude détaillée s'avère du plus haut intérêt, notamment quant à la source de l'opuscule et à son origine scolaire. M. L. ne semble pas connaître l'article de F. ZIMMERMANN, *Candidus*, dans *Divus Thomas* (Fr.), Ser. III, 7 (1929) p. 30-60 (voir *Bull.* I, n° 127).
M. C.

156. E.-A. VAN MOÉ. *Textes inédits d'Alcuin.* — Biblioth. École des Chartes 102 (1941) 292.

D'après les travaux de l'abbé J. Lestocquoy, le manuscrit *Arras 1032*, du XIIe-XIIIe siècle, permet de compléter l'édition des poésies d'Alcuin par E. Dümmler (MGH, PL, I, 1, p. 160-351). C'est le cas également pour d'autres manuscrits négligés par l'éditeur en raison de leur âge. M. C.

IXe s. **157.** B. Smalley. *The Study of the Bible in the Middle Ages.* — Oxford, Clarendon Press, 1941 ; xvi-295 p. et 2 pl.

Les prétentions de Mlle S. sont modestes : « Ce livre n'est pas une histoire des sciences bibliques au moyen âge, que je ne suis pas capable d'écrire. J'entends seulement montrer qu'une telle histoire doit être écrite et déblayer le terrain pour qu'un jour cette histoire soit écrite » (p. XIII). Sans doute l'ouvrage donne-t-il plus que ce que promet l'auteur. Ce n'est pas un simple résumé, ni une esquisse générale. Mlle S. veut avant tout montrer les différents courants ou plutôt les différents moments qui ont marqué un renouveau dans l'étude de la Bible au moyen âge : renaissance carolingienne, essais des premiers glossateurs, école de Saint-Victor, *magistri sacrae paginae* (Pierre le Mangeur, Pierre le Chantre et Étienne Langton) qui continuent la tradition de Saint-Victor, dominicains et franciscains du XIIIe siècle. Elle caractérise chaque groupe et chaque tendance, comme aussi les facteurs qui ont influé sur la décadence et la reviviscence des études bibliques. Ce sont là les jalons d'une grande histoire de l'exégèse au moyen âge que Mlle S. est capable d'écrire un jour, malgré son excessive modestie. La preuve en est dans les chapitres de cette histoire sur lesquels elle jette un lumière nouvelle, tout spécialement l'histoire de la *Glossa ordinaria* et l'activité littéraire d'André de Saint-Victor. Les *Recherches de Théol. anc. et méd.* ont eu la primeur de cette étude (voir *Bull.* III, n° 844). Tout le livre est solidement bâti sur une connaissance directe des sources, inédites aussi bien qu'imprimées. Mais évidemment il y a encore beaucoup à faire avant de pouvoir écrire une histoire complète et définitive de l'exégèse médiévale, qui a été jusqu'ici fort négligée. Mlle S. compare l'histoire des gloses bibliques avec celle des gloses canoniques qui est beaucoup mieux connue. Elle a demandé à M. H. Kantorowicz une note sur le développement de ces gloses de Justinien et du droit canonique (p. 36-39). B. B.

158. E. R. Curtius. *Zur Geschichte des Wortes Philosophie im Mittelalter.* — Romanische Forschungen 57 (1943) 290-309.

Cette étude philologique est à rattacher aux travaux précédents de M. C., en particulier à ceux sur le concept de théologie (voir *Bull.* IV, n°s 1909-1910). Qu'entendait le moyen âge par « philosophie » ? M. C. y distingue différentes conceptions, se recouvrant parfois en partie, qui remontent à l'antiquité païenne et chrétienne. Sous l'influence de l'école d'Alexandrie, des apologètes, de l'histoire ecclésiastique, la doctrine chrétienne devient l'équivalent de la véritable philosophie ; les patriarches sont les philosophes, comme aussi la vie monastique est une philosophie. D'autre part, philosophie signifie encore toute connaissance : le philosophe est l'homme cultivé. Et comme la rhétorique — dont fait partie la poésie — représente l'idéal de la culture intellectuelle, philosophie devient synonyme de rhétorique et de poésie. Les sciences scolaires sont une préparation à la philosophie ; mais la valeur qu'on accorde aux arts libéraux les fait aussi inclure dans la philosophie elle-même.

Le renouveau aristotélicien du XIIIe siècle mit fin — pas radicalement toutefois — à cette multiplicité de sens larges. Saint Thomas trancha : *Septem*

artes liberales non sufficienter dividunt philosophiam theoricam (*In Boethium De Trinit.*, q. 5, a. 1, ad 3). La philosophie redevint une science stricte.

L'étude de M. C., très intéressante pour la compréhension de l'histoire littéraire et doctrinale du moyen âge, serait à élargir. H. B.

159. C. Charlier O. S. B. *Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire.* — Mélanges E. Podechard (voir *Bull.* V, no 140) 71-84.

On connaît l'importance de la bibliothèque capitulaire, du scriptorium et de l'activité littéraire de Lyon à l'époque carolingienne. On sait aussi que le diacre Florus y a joué un rôle de premier plan. Il est même assez généralement reçu aujourd'hui que Florus fut l'animateur et l'auteur de l'ensemble des productions théologiques lyonnaises publiées de son vivant. Nous avons eu l'occasion déjà de signaler cette situation, qui n'est d'ailleurs pas une anomalie au IXe siècle. Mais, pour ce qui est de Florus, dom C. inaugure par cet article une série de recherches qui ouvrent des perspectives inespérées et seront grosses de conséquences. Ayant pu examiner à loisir les trésors conservés encore aujourd'hui à Lyon, il a pu confirmer avec certitude l'existence d'un grand nombre d'autographes de Florus et de manuscrits patristiques annotés par lui : plus de quarante jusqu'à présent.

Dom C. signale brièvement les principales conséquences de ses découvertes, en promettant d'y revenir plus longuement. D'abord, nous pouvons nous rendre compte des particularités de l'écriture de Florus, ainsi que de sa technique de travail. Ensuite, et sur la base même de ces constatations, nous pouvons résoudre bien des problèmes d'authenticité, dont quelques-uns sont déjà touchés dans cet article. Enfin les œuvres inédites pourront être identifiées avec certitude.

En appendice, dom C. dresse une liste provisoire des manuscrits d'origine lyonnaise connus : une centaine, allant du Ve au IXe siècle. M. C.

160. C. Lambot O. S. B. *Œuvres théologiques et grammaticales de Godescalc d'Orbais.* Textes en majeure partie inédits (Spicilegium sacrum Lovaniense, 20). — Louvain, Specilegium sacrum Lovaniense, 1945 ; in 8, xxiv-685 p. Fr. 250.

Ce livre est attendu depuis plusieurs années. Il répond pleinement à notre espoir et le premier volume fait bien augurer du second, qui « sera consacré aux questions historiques, littéraires et doctrinales » (p. IX). L'étrange Godescalc a intrigué bon nombre d'historiens du moyen âge, et ceux qui s'intéressaient spécialement à la renaissance carolingienne auraient bien voulu en savoir davantage sur son activité littéraire et sa pensée. Mais on désespérait d'en trouver jamais d'autres traces que les quelques fragments et échos éparpillés dans Migne. Les heureuses découvertes du regretté dom G. Morin (voir *Bull.* II, no 21) et de dom L. (voir *Bull.* II, no 753) ont comblé nos désirs au delà de tout espoir. Non seulement elles nous révèlent un nouveau Godescalc, plus ardent, plus universel et plus original, mais surtout elles jettent sur la culture du IXe siècle un jour inattendu.

Dans l'introduction du présent volume, dom L. décrit en détail les manuscrits *Berne Ville 83* et *584*, qui contiennent les nouveaux textes, ainsi que quelques autres manuscrits déjà utilisés antérieurement : *Bruxelles Bibl. roy. 1831-33* et *5576-5604*, *Leyde Univ. Voss. lat. Q. 17*, *Paris Nat. lat. 12292*, *Vat. lat. 7803.*

L'édition elle-même s'ouvre par les « témoignages contemporains sur la doctrine et les écrits de Godescalc » : Raban Maur, Loup de Ferrières, Hincmar de Reims (en partie d'après *Bruxelles Bibl. roy. 1831-33*), Jean Scot (d'après *Paris Nat. lat. 13386*), Amolon de Lyon, le *De tribus epistolis*. En cours de route, dom L. en dégage les fragments ou citations de Godescalc, — au nombre de vingt-quatre, — conservés par Hincmar et Jean Scot. Dom L. ne les a pas groupés ensemble. On comprend qu'il ait hésité à les isoler de leur contexte historique. Nous le regrettons néanmoins. Puis suivent la lettre à Loup (d'après *Vat. lat. 7803*), la *Confessio* dite *brevior* (d'après *Paris Nat. lat. 12292*) et la *Confessio* dite *prolixior*.

La deuxième section contient les « opuscules théologiques découverts par dom G. Morin » dans *Berne Ville 584*. C'est une longue série de petits traités, de notes, d'extraits patristiques touchant la Trinité, l'âme, la prédestination, la rédemption, l'eucharistie (à savoir les *Dicta* attribués naguère à Hériger de Lobbes), la résurrection des morts et d'autres questions. Ces écrits sont du plus haut intérêt et se présentent dans le manuscrit sous forme de compilation. Dom L. l'a heureusement reproduite telle quelle, — tout en numérotant et en délimitant éventuellement les pièces, — sans chercher à y introduire un plan logique ou chronologique.

La troisième section de l'édition nous livre les « opuscules grammaticaux » de *Berne Ville 83*. Plusieurs fragments en ont été publiés jadis anonymement par H. Hagen. Ils forment dans le manuscrit un ensemble, véritables mélanges, dont l'auteur est certainement Godescalc. On y rencontre un peu de tout : notes sur divers éléments grammaticaux, critiques parfois acerbes de textes poétiques, scripturaires, liturgiques, hagiographiques.

La tâche de l'éditeur n'était certes pas facile ; la recherche des sources était souvent malaisée. Dom L. s'en est acquitté fort bien. Un véritable luxe d'*Indices* termine le volume. Après les tables classiques des manuscrits et des ouvrages cités, nous disposons d'une *Table des citations* (p. 522-557), extrêmement détaillée : citations bibliques, citations liturgiques, textes conciliaires, citations patristiques. Suivent une *Table des auctoritates* par *initia*, une *Table des schedulae et sections*, également par *initia*, une *Table alphabétique des noms propres et des matières*, enfin une *Table des mots et expressions*.

Dom L. a voulu, par tout cet appareil d'érudition, par ces apparats critiques minutieux, par ces tables exhaustives, par l'insertion dans son volume, — ce qui au premier abord nous déconcerte un peu, — des témoignages contemporains, mettre son lecteur à même de juger, en connaissance de cause et dès avant la publication du second volume, de l'authenticité et de la portée des textes découverts. Il lui a fallu beaucoup de patience, de persévérance et d'efforts pour nous mettre en mains un tel instrument de travail. Son édition est un modèle. Nous espérons que d'autres s'en inspireront. M. C.

161. W. Schröder. *Die Verwantschaft der althochdeutschen Glossen zu Gregors Homilien.* — Beitr. Gesch. deutschen Sprache u. Liter. 65 (1941) 1-105.

M. S. étudie les divers témoins des glossaires grégoriens, d'une part les recueils non mélangés (*Selbständige Homilienglossare*), — ce sont les groupes 674, 670, 673, — d'autre part les recueils mixtes (*Homilienglossen in fremden Glossaren*), soit les groupes 677, 1170, 1195, 675, 678. L'examen porte sur la tradition manuscrite, les interdépendances et sur les particularités linguistiques et grammaticales. M. S. met ces recueils en rapport avec les glossaires profanes, — notam-

ment l'*Abrogans*, — et les traducteurs bavarois, et conclut que saint Grégoire le Grand est en somme le premier auteur non profane exploité en vue de compléter les glossaires existant. M. C.

162. F. HOLTHAUSEN. *Altenglische Interlinearversionen lateinischer Gebete und Beichten.* — Anglia 65 (1941) 230-254. Xe s.

Publication, d'après *Brit. Mus. Arundel 155*, de 28 prières et formules de confession latines, accompagnées de la traduction en vieil-anglais. M. H. les date du Xe siècle. M. C.

163. F. HOLTHAUSEN. *Zu alt- und mittelenglischen Texten.* — Beiblatt zur Anglia 53 (1942) 37-39.

Sous le no 1, M. H. signale quelques corrections à faire dans l'édition des gloses du Psautier de *Lambeth Palace 427*, publiée en 1909 par U. Lindelöf. M. C.

164. M. FÖRSTER. *Zu den ae. Texten aus MS. Arundel 155.* — Anglia 66 (1942) 52-55.

Complète et corrige certaines informations de F. Holthausen (voir *Bull.* V, no 163). Il signale notamment l'existence de la version vieille-anglaise du no 17, *Oratio Sancti Augustini* (en réalité *Alcuini*), — omise par M. Holthausen comme « unglossiert », — dans plusieurs manuscrits, et même aux f. 175b-177b de *Brit. Mus. Arundel 155*, utilisé par l'éditeur. M. C.

165. M. FÖRSTER. *Zur Liturgik der angelsächsischen Kirche.* — Anglia 66 (1942) 1-51.

Après quelques pages intéressantes sur l'histoire de la formule latine du *Confiteor*, M. F. fait connaître 9 textes en vieil-anglais. Le dernier est connu sous le nom de *oratio poetica*, mais est, en réalité, une confession. M. C.

166. F. WEIGLE. *Rather-Fragmente.* — Quellen Forsch. italien. Arch. Biblioth. 32 (1942) 238-242.

M. W. fait connaître un troisième fragment (cf. *Bull.* IV, no 682) de l'*Excerptum ex dialogo confessionali* de Rathier de Vérone. M. C.

167. C. ERDMANN. *Das Ottonische Reich als Imperium Romanum.* — Deutsches Archiv Gesch. Mittelalt. 6 (1943) 412-441.

M. E. analyse successivement la pensée de Hrosvitha de Gandersheim, de Gerbert de Reims, d'Adso de Montier-en-Der, d'Odilon de Cluny. Il met spécialement en relief l'évolution de Gerbert et la doctrine, souvent mal comprise, d'Odilon. Ces quatre écrivains de la seconde moitié du Xe et du début du XIe siècle ont joué un rôle appréciable dans l'élaboration de la doctrine politique du moyen âge, notamment de la conception d'un empire romano-chrétien, clef de voûte de l'ecclésiologie politique. M. C.

XIe s. 168. J. Leclercq O. S. B. *Prédicateurs bénédictins aux XIe et XIIe siècles.* — Revue Mabillon 33 (1943) 48-73.

Dom L. tire de l'oubli quelques prédicateurs, abbés ou simples moines, s'adressant à des confrères. D'abord, un anonyme du XIe siècle, que l'on a pris tantôt pour Chrétien, abbé de Saint-Pierre, tantôt pour Barthélemy de Cluny, mais qui, en réalité, est Guillaume de Merle, moine de Saint-Évroult, dont plusieurs manuscrits (*Paris Nat. lat. 2279, Alençon 149,* etc.) ont conservé 124 sermons : où l'on voit juxtaposés, sans aucune opposition, les *philosophi* et les *sancti.* Dom L. étudie ensuite Guillaume, de l'abbaye de Saint-Germer de Flay, dont 13 sermons sont consignés dans *Paris Maz. 771.* Le même manuscrit contient deux longs sermons d'un troisième moine, Thomas, abbé de Morigny de 1109 à 1139, et un sermon d'un quatrième resté anonyme. Autant de témoins de la spiritualité bénédictine du temps et d'un genre littéraire qui se sépare de l'homélie antique et annonce le sermon médiéval proprement dit, tel qu'il sera codifié dans les *Artes praedicandi* de la seconde moitié du XIIe siècle. De longs extraits permettent d'apprécier en ces moines « un idéal monastique très pur et une belle culture humaine ». O. L.

169. E. Rösser. *CR de U. Lewald, An der Schwelle der Scholastik. Bonizo von Sutri und das Kirchenrecht seiner Tage* (voir *Bull.* IV, nº 737). — Theologische Revue 40 (1941) 203-206.

M. R. ne fait que des critiques de détail sur la première partie de l'étude. Mais, au sujet des empêchements de mariage traités dans la seconde partie, il suggère de très judicieuses corrections et additions. J. L.

XIIe s. 170. C. Spicq O. P. *Pourquoi le moyen âge n'a-t-il pas davantage pratiqué l'exégèse littérale ?* — Les sciences philos. et théol. 1 (1941-42) 169-179.

Deux raisons, d'après le P. S., ont empêché les exégètes du moyen âge de pratiquer davantage l'exégèse littérale : la force du courant allégorisant qui provenait des Pères et la polémique contre les Juifs. N'y en aurait-il pas une troisième ? Ne faudrait-il pas aussi tenir compte de la tendance des théologiens du XIIIe siècle à chercher dans la Bible des arguments et à y introduire leurs spéculations ? Je me demande aussi s'il n'y a pas une certaine confusion entre exégèse scientifique et exégèse littérale. Saint Jérôme est certes un commentateur qui use de tous les moyens scientifiques qui étaient à sa portée. Mais peut-on, comme semble le faire le P. S., en faire le promoteur d'une exégèse exclusivement littérale ? B. B.

171. E. Elorduy S. J. *La motivación de la virtud en la edad media.* — Revista española Teología 3 (1943) fasc. 2, p. 63-113.

Dans le développement de la théorie des vertus aux XIIe et XIIIe siècles le P. E. distingue trois écoles : l'école augustinienne de Guillaume de Saint-Thierry, Hugues de Saint-Victor et Pierre Lombard, ne connaissant que les vertus surnaturelles ; les « innovations erronées », à savoir le système « naturaliste » — entendez philosophique — d'Alain de Lille, de Simon de Tournai et le système « dualiste » de la faculté des arts de Paris aux approches de 1250, qui distingue le point de vue du philosophe et celui du théologien ; et enfin la

position des grands maîtres du XIIIe siècle : Guillaume d'Auxerre, Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin. L'étude de ces derniers auteurs est assez personnelle ; mais celle des auteurs précédents se réduit à reprendre et à juger d'un point de vue dogmatique assez étroit les textes édités au cours des dernières années. O. L.

172. A. ZYCHA. *CR de E. Schmieder, Geschichte des Arbeitsrechts im deutschen Mittelalter* (voir *Bull.* IV, nº 794). — Göttingische gelehrte Anzeigen 202 (1940) 368-374.

Critique impitoyable du travail de M. Schmieder. Emploi dans un sens trop large de termes techniques tels que *Arbeitsrecht, Betrieb, Arbeitsgemeinschaft*, énoncé de thèses nouvelles sans preuves suffisantes, ignorance de la littérature du sujet. J. L.

173. L. OTT. *Der Trinitätstraktat Walters von Mortagne als Quelle der Summa Sententiarum.* — Scholastik 18 (1943) 78-90, 219-239.

M. O. établit solidement que la *Summa Sententiarum* a sous les yeux le traité sur la Trinité de Gauthier de Mortagne (PL 209, 575-590). Tantôt elle le transcrit presque littéralement, tantôt elle le remanie. Toutefois elle utilise encore d'autres sources : Hugues de Saint-Victor, Pierre Abélard, les *Sententiae divinae paginae* de l'école d'Anselme de Laon. O. L.

174. FR. STEGMÜLLER. *Die Quellen der « Sententiae Varsavienses ».* — Divus Thomas (Piac.) 46 (1943) 375-384.

En éditant les *Sententiae Varsavienses* (voir *Bull.* IV, nº 815), M. S. en datait la plus grande partie des années 1120-1125 et était porté à les attribuer à Guillaume Gifford, évêque de Winchester (1100-1129). M. B. Geyer lui écrivit que l'ouvrage utilisait certainement la première édition de la *Theologia scholarium* de Pierre Abélard, qui date de 1125, et que dès lors il était invraisemblable que le vieil évêque de Winchester ait eu le temps ou le goût de l'exploiter, en la remaniant, dans un ouvrage à lui. M. S. s'est rendu à ces raisons et nous donne ici le résultat détaillé de ses confrontations de textes. Les *Sent. Vars.* ont certainement utilisé la *Theologia scholarium*, mais surtout le traité sur la Trinité de Gauthier de Mortagne (PL 209, 575-590), dont malheureusement on ne connaît pas la date précise. Toutefois, elles ne connaissent pas encore la troisième édition de la *Theologia scholarium*, parue en 1137. On peut même ajouter que les *Sent. Vars.* sont antérieures à 1136, car une note marginale du manuscrit de Varsovie contient une dédicace à *Magister Albericus*, Albéric de Reims qui, en 1136, cessa d'être maître à Reims pour être promu à l'archevêché de Bourges. O. L.

175. A. LANDGRAF. *Studien zur Theologie des zwölften Jahrhunderts.* — Traditio 1 (1943) 183-222.

Ce titre générique couvre deux études d'ordre disparate.

La première intéresse l'histoire du nominalisme. Mgr L. cite nombre de théologiens de la fin du XIIe siècle et du début du XIIIe (tels Pierre de Capoue, Pierre le Chantre, la Somme anonyme de *Vat. lat. 10754*) parlant, a propos

de questions spécifiquement théologiques, de *nominales* opposés aux *reales*. Il ne s'agit cependant pas d'une école déterminée ou d'un système proprement dit. Car, si l'on rencontre des nominalistes chez les porrétains, plusieurs Gloses sur les Sentences du Lombard (*Paris Maz. 758*, la Glose du Pseudo-Pierre de Poitiers, les Sentences d'Udo) attestent que le maître des Sentences faisait de larges concessions aux idées nominalistes, sans qu'il soit question chez lui d'un corps de doctrine organisé.

La seconde étude est consacrée aux Sentences de Robert Pullus, dont Mgr L. établit d'abord le plan général. Pierre Lombard les a-t-il connues ? Il y a certainement chez lui des allusions à des théories de Robert, mais la parenté littéraire est vague, contrairement à ce qui se voit au sujet de la *Summa Sententiarum* ; le Lombard n'a peut-être connu les théories de Robert que par ouï-dire. Robert a-t-il connu les œuvres d'Abélard ? Incontestablement : non seulement il a eu sous les yeux des œuvres de l'école abélardienne, mais aussi la seconde rédaction de la *Theologia scholarium*. Si l'on connaissait la date précise de celle-ci, on pourrait fixer celle des Sentences du maître anglais. On sait que le P. F. Pelster les place avant 1142 (voir *Bull.* III, n° 469). O. L.

176. FR. CHATILLON. *Regio dissimilitudinis.* — Mélanges E. Podechard (voir *Bull.* V, n° 140) 85-102.

Poursuivant une étude amorcée par M. A. E. Taylor (cf. *Bull.* II, n° 946), M. Ch. constate que l'expression *regio dissimilitudinis*, rencontrée dans les *Confessions* de saint Augustin, est empruntée à la traduction latine des *Ennéades* de Plotin et s'associe à la *regio longinqua* de la parabole de l'enfant prodigue (*Lc.* 15, 13). Elle est donc le *τόπος τῆς ἀνομοιότητος* des néoplatoniciens, le lieu où s'embourbent les âmes qui ont perdu la « ressemblance » avec la divinité.

L'expression se retrouve aux XIIe et XIIIe siècles, sous la plume de Jonas de Saint-Victor, Richard de Saint-Laurent, Hugues de Saint-Cher, et surtout chez Guillaume de Saint-Thierry et saint Bernard. M. Ch. établit que ces deux derniers ne sont pas redevables au seul texte d'Augustin, mais qu'ils ont dû avoir sous les yeux une traduction des textes de la *Politique* de Platon et des *Ennéades* de Plotin. O. L.

177. A. WILMART O. S. B. *Le dialogue apologétique du moine Guillaume, biographe de Suger.* — Revue Mabillon 32 (1942) 80-118.

Édite d'après *Oxford Queen's Coll. 348*, f. 16-47, une longue pièce, sous forme de dialogue, du moine Guillaume, ancien secrétaire de Suger, en faveur de son abbé actuel Odon de Deuil. Ce qui prouve combien il est faux de voir en ce moine une victime d'Odon, successeur de Suger. O. L

178. A. LANDGRAF. *Ein neuer Fund zur Kommentierung des Paulinenkommentares des Petrus Lombardus.* — Biblica 25 (1944) 50-61.

Bamberg Staatsbibl. Bibl. 132 contient un commentaire incomplet sur les épîtres pauliniennes. A en juger par les *incipit* et les *explicit* de chacune des épîtres, ce commentaire semble n'être qu'une variante des *Collectanea* de Pierre Lombard. En réalité, il contient nombre de *quaestiones* insérées dans la Glose et dont trois sont connexes au texte du Lombard. Ce n'est cependant pas un commentaire proprement dit des *Collectanea*, comme le sera celui d'Étienne Langton. Comme il ignore encore les décrétales d'Alexandre III (1180), on peut conclure qu'il est antérieur à cette date. O. L.

179. S. KUTTNER. *Les débuts de l'école canoniste française.* — Studia et Documenta Historiae et Iuris 4 (1938) 193-204.

La liste des écrits des premiers canonistes français, déjà édités ou découverts par l'auteur, lui permet de tracer le profil historique d'une école française de 1169 à 1210. Activité prodigieuse dans le genre *Summae* ; les *Distinctiones* et les *Quaestiones* sont également représentées, mais dans une moindre proportion Les Français semblent dominer les Bolonais dans le domaine de la procédure. La plupart de ces écrits sont anonymes. Il y a des influences bolonaises, mais les liens étroits qui unissent canonistes, théologiens et philosophes sont cause d'un rapide détachement d'influence étrangère. L'école décrétiste française ne survit pas aux premières années du XIIIe siècle. Le droit civil romain lui fait perdre ses caractéristiques propres. J. L.

180. A. LANDGRAF. *A Quaestio by Master Udo.* — Traditio 2 (1944) 491-492.

Signale une question dans les *Sententiae* d'Udo qui se lit, en toutes lettres, dans la collection de questions de *Londres Brit. Mus. Harley 3855.* Quel est l'emprunteur ? Rien jusqu'ici n'autorise une solution. O. L.

181. M.-T. D'ALVERNY. *L'obit de Raoul Ardent.* — Arch. Hist. doctr. littér. Moyen Age 13 (1940-42) 403-405.

On savait que Raoul Ardent avait vécu à la fin du XIIe siècle. Une note à peu près contemporaine, relevée par Mlle d'A. dans *Paris Nat. lat. 3229* (*Speculum universale* de Raoul Ardent, l. 1-8) et dans *Paris Nat. lat. 3242* (extraits des l. 9-14), permet de fixer au 12 septembre la mort du théologien. Aux manuscrits connus, Mlle d'A. ajoute *Paris Nat. lat. 3240.* qui est la continuation du ms. *3229* cité plus haut, de la fin du XIIe siècle comme celui-ci. O. L.

182. D. A. CALLUS O. P. *Introduction of Aristotelian Learning to Oxford* (From the Proceedings of the British Academy, vol. 29). — London, H. Milford, 1944 ; in 8, 55 p. Sh. 7.

La condamnation de certains écrits d'Aristote au concile de Paris, en 1210, atteste l'existence, dans les écoles parisiennes, d'un enseignement aristotélicien au début du siècle. Mais quand Aristote fut-il introduit dans les chaires d'Oxford ? Le P. C. s'est livré, à ce sujet, à de patientes recherches couronnées de succès. Certes Aristote est utilisé par plusieurs écrivains de la fin du XIIe siècle, tels Roger de Hereford, Daniel de Morley, Alexandre Neckam, Alfred de Sareshel ; rien n'indique cependant que leurs écrits résultent d'un cours professé à l'université. Mais en étudiant le *curriculum vitae* d'autres écrivains, tels S. Edmond de Cantorbéry, Jean de Londres et surtout Jean Blund, le P. C. parvient à fixer aux années 1206-1209 environ l'entrée d'Aristote dans les écoles d'Oxford. La rapide et profonde diffusion de l'aristotélisme à la faculté des arts est attestée par les écrits de Robert Grosseteste et d'Adam de Buckfield, et à la faculté de théologie par les premiers maîtres dominicains et franciscains Richard Fishacre, Thomas d'York, Richard Rufus.

Cette monographie, extrêmement riche en informations sur chacun des auteurs, jette une vive lumière sur la vie intellectuelle anglaise au cours du XIIIe

siècle tout entier. Il faut signaler spécialement la notice consacrée à Jean Blund et à son traité *De anima*, que le P. C. a repéré dans *Cambridge St. John's Coll. 120* ; de même ce qui est dit des diverses manières d'exploiter Aristote : gloses, questions, commentaires, abrégés, extraits, dont le P. C. cite de nombreux exemples. O. L.

183. L. TONDELLI. *Gli inediti dell'-abate Gioacchino da Fiore.* — Archivio storico per la Calabria e la Lucania 12 (1942) 1-12.

Après quelques notes sur les éditions récentes d'œuvres de Joachim, M. T. fait un relevé critique des principaux inédits. M. C.

184. J. BIGNAMI-ODIER. *CR de L. Tondelli, Il Libro delle Figure dell' abate Gioacchino da Fiore* (voir *Bull.* IV, nº 1102). — Biblioth. École Chartes 103 (1942) 249-253.

Mme B.-O. se range plutôt parmi les négateurs de l'authenticité (cf. *Bull.* IV, nos 1103-1108). Le manuscrit du *Liber figurarum* paraît postérieur à Joachim, son style trop évolué. On pourrait attribuer l'œuvre à quelque disciple. Rien n'empêche cependant d'attribuer à Joachim les figures qu'on retrouve ailleurs dans ses œuvres. M. C.

185. M.-T. D'ALVERNY. *Les pérégrinations de l'âme dans l'autre monde d'après un anonyme de la fin du XIIe siècle.* — Arch. Hist. doctr. littér. Moyen Age 13 (1940-42) 239-299.

Mlle d'A. édite ici (p. 280-299), d'après *Paris Nat. lat. 3236 A*, un curieux traité, d'une orthodoxie suspecte, sur le sort de l'âme humaine dans l'au-delà. L'auteur anonyme veut unir au dogme catholique le néoplatonisme arabe : Avicenne, Avicebron, le *Liber de causis* et Algazel, dont il subit fort l'influence. Il devait vivre en Espagne, au début du courant avicennien, comme Gundissalinus. Selon lui, l'âme une fois séparée remonte vers Dieu en deux étapes de dix degrés chacune, la seconde coïncidant avec les chœurs des anges. De même, elle tomberait en enfer par dix degrés, à travers les orbes des planètes.

L'édition et l'exposé doctrinal, très bien documentés, poussent fort loin la recherche des sources et des parallèles. Mlle d'A. reproduit ici en photographie deux dessins du manuscrit, qui traduisent la doctrine de manière intuitive. Cet article présente beaucoup d'intérêt pour l'histoire de l'astrologie et de l'eschatologie, et pas seulement dans ce petit traité nouvellement exhumé.

H. P.

XIIIe s. **186.** J. LECLERCQ O. S. B. *La royauté du Christ dans les lettres des papes du XIIIe siècle.* — Revue histor. Droit franç. et étr., série IV, 21 (1942) 112-120.

Selon les lettres des papes du XIIIe siècle, le Christ, roi des rois, est la source du pouvoir des souverains, leur modèle, leur juge. Ils lui doivent honneur et obéissance, comme des vassaux à leur suzerain. Le pape, son vicaire, intervient auprès des princes au nom du *Rex pacificus*, surtout en vue de la paix, condition du bien religieux, notamment pour la Terre sainte qui appartient au Sauveur à un titre tout spécial. La doctrine de la royauté de Jésus renferme un contenu juridique précis, application au Christ des idées féodales sur la royauté tempo-

relle. Elle a de nombreuses répercussions, par exemple dans le droit de guerre, le droit de propriété du Christ, du pape ou des chrétiens. H. P.

187. F. GILLMANN. *Magister Silvester als Glossator. Nachtrag.* — Archiv kathol. Kirchenrecht 112 (1932) 99-110.

Le texte de la *Compilatio III* avec *Apparatus*, conservé dans *Bamberg Staatsbibl. Can. 19*, a de nombreuses gloses précédées ou suivies d'un *s*. Il faut les attribuer à Maître Sylvestre. J. L.

188. F. GILLMANN. *Des Laurentius Hispanus Apparat zur Compilatio III. auf der staatlichen Bibliothek zu Bamberg.* — Mainz, Kirchheim, 1935; in 8, 144 p. Mk. 4.

L'*Apparatus* de la *Compilatio III*, conservé dans *Bamberg Staatsbibl. Can. 19*, doit être attribué à Laurent d'Espagne. Telle est la thèse défendue par M. G. Sans doute certaines gloses ne sont pas de cet auteur, mais l'ensemble, tel qu'il se présente, doit lui être attribué. Cet *Apparatus* aurait été écrit à Bologne avant 1215. J. L.

189. F. GILLMANN. *Bruckstücke des Laurentius Hispanus-Apparats zur Comp. III. in der Landesbibliothek zu Kassel.* — Archiv kathol. Kirchenrecht 117 (1937) 436-452.

Des extraits de l'*Apparatus* de la *Compilatio III* attribué à Laurent d'Espagne (voir *Bull.* V, nº 188) se retrouvent dans *Kassel Landesbibl. Codex jur. 11*. L'intérêt de ce manuscrit réside dans le fait que le texte de l'*Apparatus* est souvent meilleur que celui de *Bamberg Staatsbibl. Can. 19*. M. G. relève tous les cas où le codex de Kassel corrige celui de Bamberg. J. L.

190. G. POST. *Additional Glosses of Johannes Galensis and Silvester in the Early Tancred or so-called Laurentius-Apparatus to Compilatio III.* — Archiv kathol. Kirchenrecht 119 (1939) 365-375.

M. P. n'admet pas la thèse de F. Gillmann (voir *Bull.* V, nº 188). Rien ne permet d'attribuer cet *Apparatus* à Laurent d'Espagne. Jean de Galles et Sylvestre d'Espagne ont une part — inégale sans doute — dans sa rédaction. D'après M. P. ces trois auteurs auraient usé des notes de cours de Tancrède pour composer l'apparat. Celui-ci deviendrait donc le premier *Apparatus* de la *Compilatio III* de Tancrède. Mais, il faut bien l'avouer, cette hypothèse de M. P. ne repose sur aucune base positive. J. L.

191. F. GILLMANN. *Tankrede oder Laurentius Hispanus früherer Apparat zur Compilatio III in der Staatlichen Bibliothek zu Bamberg?* — Archiv kathol. Kirchenrecht 120 (1940) 201-224.

Réplique à l'article de G. Post (voir *Bull.* V, nº 190). La part de Jean de Galles est minime. Celle de Sylvestre d'Espagne également. M. Post est trop absolu quand il attribue à Sylvestre d'Espagne toutes les gloses où se retrouve le verbe *exaudire*. M. G. donne de nombreux exemples qui infirment cette thèse. Il reste donc que l'*Apparatus* peut être attribué à Laurent d'Espagne. M. Post n'apporte aucune preuve qui lui permette de l'attribuer à Tancrède. J. L

192. G. Ermini. *Caratteri della sovranità temporale dei papi nei secoli XIII e XIV.* — Zeitschr. Savigny-Stift. Rechtsgesch. 58, kan. Abt. 27 (1938) 315-347.

La période qui s'écoule d'Innocent III au cardinal Gilles Albornoz est très importante pour l'histoire de la souveraineté temporelle du pape. Au concept de souveraineté dérivant du droit de propriété, on tente de substituer celui de souveraineté qui inclut un ensemble de droits et de devoirs. De là la distinction entre *terrae immediate subiectae* et celles *mediate subiectae*. Seules les premières intéressent l'auteur. Elles se divisent en deux catégories : celles sur lesquelles le pape exerce le *demaneum* et le *dominium* dans le sens féodal ; celles dont le *demaneum* revient au Saint-Siège et le *dominium* effectif à un organisme communal. L'auteur étudie les applications de ces principes et l'organisation des différentes conceptions de souveraineté. J. L.

193. Diego Garcia. *Planeta.* Edición, introducción y notas por M. Alonso S. I. (Patronado Raimundo Lullo, Instituto Francisco Suárez. serie D, 1). — Madrid, Consejo superior de investigaciones cientificas, 1943 ; in 4, 497 p. et 9 pl. Pes. 45.

Le P. A. a déjà publié en bonne partie ce qu'il expose ici sur la biographie de Diego de Campos (voir *Bull.* IV, n° 1206). Né vers 1140, clerc, chancelier du roi de Castille depuis 1192 jusqu'à sa mort en 1218, Diego aurait étudié la théologie à Paris. Le P. A. l'identifie, à juste titre semble-t-il, avec Diego García et fait de longues recherches sur sa famille. Puis il esquisse la physionomie morale et littéraire de l'auteur, d'après son écrit. Ame très religieuse, enthousiaste des études théologiques et scripturaires, Diego est aussi un moraliste sévère, qui fustige les mœurs et les vices de son temps. Le P. A. note les données les plus intéressantes éparpillées dans ce vaste livre, les remarques de l'auteur sur la France où il a voyagé, et les manifestations de son patriotisme espagnol. Comme écrivain, Diego a un grand souci de style, mais pensée, style et vocabulaire sont souvent recherchés. Sur les œuvres de Diego en dehors du *Planeta*, le P. A. a publié un article repris ici, mais qui n'intéresse pas ce *Bulletin* : *El Canciller Diego García de Campos y el Cantar de Mio Cid*, dans *Razón y Fe* 126 (1942) 477-494.

Le *Planeta* tient son nom de sa division en sept livres, comme il y a sept planètes. Les trois premiers livres sont consacrés au Christ roi, le 4e à Marie médiatrice, le 5e à S. Michel et aux anges gardiens, le 6e à l'âme du Christ et à l'âme fidèle, le dernier à la paix. Ce n'est pas un manuel de théologie, mais un ouvrage de nature ascétique, un témoin du dogme et de la théologie de son époque. Par les sujets traités, il manifeste ses principales dévotions.

Quant à l'édition elle-même, le P. A. connaît trois manuscrits du *Planeta* : *Madrid Bibl. nac. Va-5-8 (10108)*, du XIIIe s. (= A), et *13088*, copie du XVIIIe s., puis *Osma Cathédr. 127* (= B), du XIVe s. A et B proviennent tous deux indépendamment d'une même source qui n'est pas l'autographe. En général, l'éditeur suit A, mais il le corrige par B quand il le juge nécessaire. Il se réfère aux folios de A, et non aux pages et aux lignes de l'édition. C'est vraiment très peu pratique. Il reproduit servilement la ponctuation de A. En conséquence, les phrases sont hachées de points et de majuscules. Il conserve aussi la graphie du manuscrit, à la seule exception des *u* (dans *nouum*, *amauit*, par exemple). Les fautes typographiques ne manquent pas. Tout cela s'ajoutant au style qui n'est déjà pas facile, met la patience du lecteur à une dure épreuve. Le P. A.

a rehaussé cet ouvrage de photographies du très beau manuscrit A. Malheureusement, le curieux qui collationne ces photographies avec leur transcription constate des différences, assez minimes sans doute mais de mauvais augure. Ainsi, p. 382, 12, le P. A. oublie *mediante* et introduit une inversion : *archangelo Michaele*. De même, p. 456, 3, *panem* : *pacem*, et p. 456, 22, *eius* : *ipsius*. Voir aussi *Bull.* V, nº 205. Malgré ces inconvénients, le P. A. nous offre un bel ouvrage, intéressant pour la théologie, la philologie, l'histoire, et si bien présenté typographiquement qu'on ne croirait pas qu'il a paru en pleine guerre. Le P. A. y a ajouté de bonnes tables des noms et des sujets importants. H. P.

194. M. Zalba S. J. *El valor económico en los escolásticos.* — Estudios eclesiast. 18 (1944) 5-35, 145-163.

Le P. Z. précise la théorie de la valeur en économie politique, telle qu'elle se présente chez les « scolastiques », c'est-à-dire chez les théologiens depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Nous ne devons signaler ici que la théorie objectiviste de l'école dominicaine (saint Albert le Grand, dans ses paraphrases sur le livre V de l'Éthique ; saint Thomas d'Aquin en ses divers écrits) et la tendance subjectiviste de l'école franciscaine (saint Bonaventure, Duns Scot). O. L.

195. R. Ruth. *Das kanonische Zinsverbot.* — Beiträge zum Wirtschaftsrecht I (1931) 315-348.

L'Église, qui se montre hostile à tout intérêt dans le prêt à consommation, est plus large en ce qui concerne le prêt à la production. Cette interdiction de l'usure doit être rapprochée de la théorie des moralistes sur le juste prix. D'après l'auteur, il faut voir dans cette attitude de l'Église non seulement le souci de la moralité, mais aussi celui de ses intérêts matériels. J. L.

196. Amedeus [Teetaert] a Zedelgem O. F. M. Cap. *De manuscriptis franciscanis sparsis in Bibliothecis Germaniae et Austriae.* — Collectanea franciscana 13 (1943) 35-60.

Le P. T. relève les manuscrits franciscains mentionnés dans les catalogues récents des bibliothèques universitaires de Breslau et de Graz. Les auteurs les plus représentés sont Nicolas de Lyre et Jean de Galles. Notons une *Expositio in Apocalypsim* attribuée à Pierre de Candie dans *Breslau Univ. I. F. 83*. Ceci semble bien une nouveauté. H. P.

197. A. G. Little. *Franciscan Papers, Lists and Documents* (Publications of the University of Manchester, 284). — Manchester, University Press, 1943 ; in 8, XIII-262 p. Sh. 21.

Le regretté L. avait eu l'excellente idée de rassembler dans ce livre un certain nombre de ses multiples publications sur l'histoire des Franciscains en Angleterre, dispersées dans diverses revues et dans plusieurs volumes de mélanges. On peut y distinguer trois parties : d'abord onze articles étudiant notamment frère Guillaume d'Angleterre, compagnon de saint François ; les chroniques des Mendiants, et en particulier l'auteur de la Chronique de Lanercost ; puis un travail sur l'école franciscaine d'Oxford, mais qui ne dispense malheureusement pas de recourir à l'article bien connu sur le même sujet paru dans *Archivum francisc. histor.* 19 (1926) 803-874. Nous n'avons pas à nous arrêter davantage à deux études concernant ce *Bulletin*, où elles sont déjà recensées (I, nos 255 et

625). La première traite de Roger Bacon, et la seconde du rôle des Mendiants dans la fondation de la faculté de théologie à Cambridge. Il faut signaler un intéressant article (p. 98-121) sur les œuvres du franciscain Thomas Docking (vers 1260-70), grand commentateur de l'Écriture. L. énumère les œuvres de Thomas, leurs manuscrits et leurs sources ; puis, dans ces interminables paraphrases, il relève un certain nombre de passages remarquables et en reproduit de longs textes.

La deuxième partie de ce recueil est constituée par trois listes : des provinciaux, des chapitres provinciaux, des custodies et maisons franciscaines d'Angleterre. L'intérêt de ces travaux pour l'histoire littéraire des philosophes et théologiens franciscains anglais se passe de commentaires. Dans la première liste notamment, on rencontre des noms connus : Aymon de Faversham, Thomas Bungay, Jean Pecham, Roger Marston, Richard de Conington, Guillaume de Nottingham, Jean de Rodington etc. Et ce ne sont pas de simples litanies de noms, mais chacun comporte une notice plus ou moins étendue... Le livre se termine par l'édition de deux documents publiés pour la première fois : l'un concerne la juridiction des ordres mendiants en matière de confession, l'autre fournit le texte latin entrelardé d'anglais d'un sermon du XVe siècle sur la passion du Christ. L'ouvrage comporte plusieurs illustrations. Notons spécialement la photographie du répertoire des maîtres franciscains à Cambridge et une carte de la province franciscaine anglaise. A la fin, nous n'avons qu'un regret, c'est que, dans ce volume qui est probablement sa dernière œuvre, L. n'ait pas pu ou pas voulu rassembler un nombre encore plus grand de ses travaux dispersés, si nécessaires pour l'histoire de la philosophie et de la théologie médiévales en Angleterre. H. P.

198. M.-T. d'Alverny. *Le second commentaire de Thomas Gallus, abbé de Verceil, sur le Cantique des Cantiques.* — Arch. Hist. doctr. littér. Moyen Age 13 (1940-42) 391-402.

Le P. G. Théry (voir *Bull.* II, n° 782) avait prouvé qu'il devait exister un second commentaire de Thomas Gallus sur le Cantique des Cantiques, à placer en 1237, entre le premier, daté de 1224, et le troisième, composé en 1243 ; mais il n'avait pu en découvrir aucun exemplaire. Mlle d'A. a eu la bonne fortune d'en trouver un dans *Cambridge Corpus Christi Coll. 314*, avec l'explicit : *Actum Londini anno gratie 1238.* Une étude plus approfondie nous est promise à ce sujet. O. L.

199. R. Riaza, M. Torres López. *Versiones castellanas de las Decretales de Gregorio IX.* — Acta Congressus iuridici internationalis VII saeculo a Decretalibus Gregorii IX et XIV a Codice Iustiniano promulgatis, Romae 12-17 novembris 1934. Vol. III (Romae, Libreria Pontif. Instituti utriusque iuris, 1936 ; in 8, 475 p. L. 50) 291-296.

Présentation de trois manuscrits qui contiennent une traduction castillane de *Décrétales* de Grégoire IX : *Madrid Bibl. de Palacio 868* et *1967*, et *Escurial C-II-15.* Ce ne sont pas de simples traductions. Le fait d'avoir résumé ou simplifié semble indiquer que les auteurs cherchaient à propager ces textes dans un public assez étendu. L'édition de cette traduction a été faite par J. M. Mans Puigarnau (voir *Bull.* IV, n° 1266 ; V, n° 200). J. L.

200. *Decretales de Gregorio IX.* Versión medieval española publicada por J. M. MANS PUIGARNAU. Vol II, t. 1-2 ; Vol. III. — Barcelona, Universidad, Facultad de Derecho, 1942 et 1943 ; 3 vol. in 4, 536 et 198 p.

Ces deux volumes complètent l'édition commencée en 1939 (voir *Bull.* IV, n° 1266). La traduction castillane ne donne pas toutes les *Décrétales*. Elle se termine au L. V, tit. 11, cap. 13. Le troisième volume contient de nombreuses tables, indispensables pour l'utilisation de pareille édition : tables onomastique et toponymique, index alphabétique des titres latins, index des titres de la traduction et table générale des matières. J. L.

201. S. KUTTNER. *Die Konstitutionen des ersten allgemeinen Konzils von Lyon.* — Studia et Documenta Historiae et Iuris 6 (1940) 70-131.

Avec beaucoup de minutie l'auteur reprend le problème fort embrouillé des canons du premier concile de Lyon. Il établit une comparaison entre les Constitutions d'Innocent IV, les *Chronica maiora* de Matthieu Paris et les 17 *Institutiones factae in concilio generali* du Registre vatican d'Innocent IV. Les différences notables entre ces documents, quant au nombre des canons et leur classement, s'explique par le fait que certains décrets ont été rédigés avant le concile et lus au concile, d'autres ont été rédigés provisoirement pendant le concile, d'autres seulement préparés pendant le concile. La rédaction définitive a été faite par un mélange de ces trois groupes et soumise à une dernière correction. On obtient ainsi un ensemble de 22 canons. J. L.

202. J. LECLERCQ O. S. B. *Un témoignage du XIIIe siècle sur la nature de la théologie.* — Arch. Hist. doctr. littér. Moyen Age 13 (1940-42) 301-321.

Dom L. édite ici (p. 307-321), d'après *Paris Nat. lat. 2117*, un intéressant *principium* anonyme sur les Sentences, qui daterait du milieu du XIIIe siècle. Il en signale les sources et en résume la doctrine. Ce document insiste sur la prééminence de la théologie, par rapport à la philosophie notamment, sur son caractère surnaturel, affectif, et sa fin pratique. H. P.

203. A. LANDGRAF. *Ein anonymes Werk aus dem Bereich des Odo Rigaud, O. F. M.* — Collectanea franciscana 13 (1943) 5-12.

Mgr L. cite plusieurs exposés où une parenté littéraire indéniable relie le Commentaire d'Odon Rigaud sur le livre IV des Sentences et le commentaire anonyme sur ce même livre de *Paris Nat. lat. 16406*, f. 153r-217v. Le savant médiéviste semble bien admettre que c'est Odon qui est la source. Nous avouons être plutôt d'un avis opposé : de même que, pour une autre partie de ce même manuscrit relative au péché originel, c'est bien l'anonyme qui est la source d'Odon (cfr *Bull.* IV, n° 1296). O. L.

204. PIERRE D'ABERNUN OF FETCHAM. *Le Secré des Secrez.* Edited by O. A. BECKERLEDGE (Anglo-Norman Texts, 5). — Oxford, B. Blackwell, 1944, in 8, LVIII-94 p. Sh. 30.

Le *Secret des Secrets* est une compilation du VIIIe siècle, faite probablement

en syriaque à partir de sources diverses. Aristote y est censé adresser par lettre à Alexandre le Grand des conseils de morale et des leçons de politique pour le gouvernement des rois. Il y exalte fort la libéralité.

Il existe deux traductions arabes du *Secret* : une brève, antérieure à 815, traduite en latin par Jean de Séville pendant le premier quart du XII[e] siècle, et une version longue, datant de 1220 environ, traduite en latin après 1227 par Philippe de Tripoli, puis par Roger Bacon vers 1257. Le *Secret* a joui d'un grand succès, comme le prouvent ses nombreuses traductions, imitations, adaptations dans les principales langues de l'Europe. Il y en a au moins six différentes en vieux-français et trois en anglo-normand. M. B. recherche son influence très étendue qui s'explique par l'attribution de l'ouvrage à Aristote.

C'est à l'une des traductions anglo-normandes que se consacre ce volume. Elle ne se conserve que dans *Paris Nat. fr. 25407* (XIII[e] s.), dont l'édition (p. 1-63) reproduit fidèlement les 2383 vers, bien fournis de notes. Puis M. B. en étudie la versification et la langue (phonétique, morphologie et orthographe). Il termine par un glossaire choisi des termes rares ou particulièrement intéressants (p. 84-93), avec traduction anglaise. Ceci est doublement utile pour les non-spécialistes.

L'auteur de la traduction est Pierre d'Abernun de Fetcham. Il n'est pas certain qu'il faille l'identifier avec Pierre de Pecham. Il suit en général le texte latin de Bacon, mais s'en détache parfois pour utiliser une autre version. Sa traduction en vers, postérieure à 1267, bien qu'elle omette plusieurs passages, pèche cependant plutôt par excès de fidélité à son modèle.

Autant que nous en puissions juger, M. B. nous offre un travail soigné.

H. P.

205. PEDRO HISPANO. *Obras filosóficas.* II : *Comentario al « De anima » de Aristoteles.* Edición, introducción y nótas por M. ALONSO S. I. (Instituto de filosofía « Luis Vives », serie A, 3). — Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, 1944 ; in 8, 784 p. Pes. 55.

Le P. A. commence naturellement par nous renseigner sur la nouvelle œuvre de Pierre d'Espagne qu'il publie ici. Il refait la liste des écrits de Pierre, et l'amplifie même (voir *Bull.* IV, nº 1741). Ce sont pour la plupart des commentaires, dont beaucoup traitent de médecine. Puis le P. A. dresse la bibliographie des travaux concernant son auteur.

Le commentaire que voici sur le *De anima* est connu seulement par *Cracovie Univ. 726*, qui l'attribue expressément à Pierre d'Espagne. Il n'est poussé que jusqu'au livre II, c. 4. Pierre cite beaucoup les philosophes arabes et juifs. Il reprend à Avencebrol sa doctrine de la matière spirituelle et s'en sert dans les problèmes de la distinction entre l'essence et l'existence, puis à propos de l'individuation. Le commentaire égrène ses 225 questions sur la psychologie, avec maintes digressions. Le P. A. adopte une ponctuation moderne ; mais, pour l'orthographe, il emploie un système à mi-chemin entre l'usage médiéval et le nôtre.

Il y a deux catégories de travailleurs scientifiques : les lents et les rapides. Chacune présente ses avantages et ses inconvénients. Manifestement, le P. A. travaille très vite, trop vite. Il a l'excellente idée d'insérer dans son livre deux photographies du manuscrit. Une collation de l'original avec la transcription révèle des erreurs de lecture, pas très graves mais qui sont quand même de trop. Ainsi, p. 123, 22, *nobilius* : *universalius* ; 27-28, *methaphysice* : *in methaphysica* ; p. 181, 5, *illius* : *ipsius* ; *insistendum* : *insudendum* ; p. 183, 26, *communiter* :

consequenter. En outre, il subsiste trop de fautes d'impression et de passages dénués de sens qui arrêtent le lecteur, notamment p. 199, 7 ; 205, 24 ; 774, nº 95. On remarquera aussi une série de questions qui reviennent deux fois avec très peu de changements (voir p. 773). Le P. A. n'a pas éclairci ce mystère. Il aurait bien fait d'imprimer les deux textes en parallèle. Cela eût rendu service à ses lecteurs pour la solution du problème, et à lui-même pour son édition. Ainsi, p. 141, 19, il faut ajouter un *non* ; voir p. 199, 12.

Mais ces critiques que nous sommes contraints d'exprimer ne peuvent pas nous faire oublier que la rapidité offre des avantages. Elle nous a valu en quelques années l'édition par le P. A. d'au moins cinq gros volumes d'œuvres médiévales. Voir, entre autres, *Bull.* IV, nos 1741 et 1874 ; V, nº 193. Cela mérite à ce grand travailleur notre sincère gratitude. De plus, le P. A. annonce qu'il va publier les autres œuvres philosophiques de Pierre d'Espagne et même, si possible, ses écrits théologiques. Nous nous en réjouissons d'avance avec l'espoir que ces éditions futures seront exemptes des quelques défauts signalés ici. Notons que le commentaire sur Denys attribué à Pierre d'Espagne dans *Clm 7983* devra être bien étudié avant sa publication. Son authenticité pose de sérieux problèmes. Il est déjà édité en partie. Le reste dépend extrêmement de l'*Extractio* de Thomas Gallus. L'auteur, quel qu'il soit, avoue : *non autem in totum sed in partem mihi hoc opus arripio, qui hoc ipsum ab alio orditum... nunc intexo* (voir *Bull.* IV, nº 1286). H. P.

206. A. Colunga O. P. *La vida eterna en S. Juan según los comentarios de San Alberto Magno y Santo Tomás.* — Ciencia tomista 65 (1943) 121-143.

Cite, souvent sans aucune référence, quelques textes de saint Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin, tirés surtout de leurs Commentaires sur l'évangile de saint Jean, concernant le thème johannique de la *vita aeterna.* O. L.

207. G. Vann O. P. *Saint Thomas Aquinas.* — London, Hague & Gill, 1940 ; in 8, IX-182 p. Sh. 6.

208. M. C. D'Arcy S. J. *Thomas Aquinas.* — Westminster (Maryl.), Newman Bookshop, 1944 ; in 8, IX-292 p. Dl. 3.50.

209. J. Ameal. *Santo Tomás de Aquino.* Iniciación al estudio de su figura y su obra. Versión espaoñla de la segunda edición portuguesa, revisada y aumentada. — Madrid, Ediciones y publicaciones españolas, 1945 ; in 8, 366 p. Pes. 22.50.

Ces trois ouvrages veulent simplement initier à l'étude de la physionomie et de la doctrine de saint Thomas. Ils ne prétendent pas à l'originalité et s'inspirent des meilleurs travaux récents.

Le petit livre du P. V. s'adresse spécialement aux non-catholiques et met en relief d'une part l'harmonieuse synthèse, dans la doctrine de saint Thomas, de la philosophie et de la théologie, de la réalité et de la pensée, du raisonnement et de l'intuition ; d'autre part le caractère toujours ouvert et perfectible du système thomiste. Le premier chapitre nous fait connaître l'homme, le second les matériaux et sources dont il disposait, le troisième les principaux enseignements de la *Somme théologique.*

L'ouvrage du P. D' A. est plus détaillé et plus systématique. L'étude de

l'époque de saint Thomas, des courants religieux et philosophiques du XIII[e] siècle y prennent plus de place. La philosophie du maître est analysée, en un exposé fort dense, suivant un plan rigoureux : premiers principes de la connaissance (critériologie), la nature du réel (métaphysique), l'existence et la nature de Dieu (théodicée) : Dieu et l'univers (création), la nature et l'homme (cosmologie, psychologie), l'éthique. La politique n'est pas étudiée, faute de place. La théologie n'entre pas dans l'objet du livre. La troisième partie de l'exposé est consacrée à l'histoire du thomisme et à l'influence de saint Thomas. Le lecteur anglais aura ainsi à sa disposition une excellente vue d'ensemble.

La synthèse de M. A. a paru en portugais dès 1938. La présente traduction comble certainement une lacune. L'exposé historique occupe une large place. M. A. y raconte la jeunesse, la vie religieuse, la formation de saint Thomas, s'arrête un peu à saint Albert le Grand, puis retrace l'activité du « maître » et la physionomie du « savant ». La seconde partie (p. 163-338) résume, très didactiquement, sa doctrine sur l'être, sur Dieu, sur le monde, sur l'homme, sur la société humaine. M. C.

210. A. Walz O. P. *San Tommaso d'Aquino.* Studi biografici sul Dottore Angelico. — Roma, Edizioni liturgiche, 1945 ; in 8, XI-238 p.

En 1926, le P. W. a publié en latin, sous le titre *Delineatio vitae S. Thomae de Aquino*, un essai de biographie critique de saint Thomas. En voici une traduction italienne, remaniée, complétée et mise à jour. Les parties nouvelles sont : ch. XII, *Il Santo Dottore* ; ch. XIII, *Gli scritti dell' Aquinate* ; ch. XIV, *Gloria postuma*. On y trouvera de brèves notes bibliographiques et quelques indications générales sur la physionomie spirituelle, le rôle doctrinal, l'œuvre littéraire, la canonisation, le culte et les éloges pontificaux de saint Thomas. Signalons spécialement, p. 206-209, la liste des œuvres ; p. 215-217, l'introduction bibliographique à la vie, aux écrits et à la doctrine ; p. 239, le tableau chronologique et synoptique de la vie et des écrits. M. C.

211. P. Glorieux. *Pour la chronologie de la Somme.* — Mélanges Science religieuse 2 (1945) 59-98.

Étude très soignée qui apporte de nombreuses précisions sur la date de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Puisque les données fournies par les premiers biographes du saint et les catalogues de ses écrits sont insuffisantes, il faut recourir à la critique interne. Deux règles sont exploitées. Quand les textes de la Somme, spécialement les objections et leur ordre, se retrouvent dans des écrits de circonstance, tels les Quodlibets ou opuscules de polémique, c'est à ceux-ci qu'il faut donner la priorité, car les objections ne sont pas créées par saint Thomas, mais lui sont imposées du dehors. Quand cette première règle ne joue pas, il faut recourir à un troisième texte du saint docteur qui permette de juger de la logique dans l'évolution de sa pensée. Muni de ces normes, M. G. arrive aux conclusions suivantes. La *II[a] II[ae]* se place entre Pâques 1270 et Noël 1271. La *III[a]* commence dès le début de l'année scolaire 1271, se poursuit à Paris et s'achève à Naples d'octobre 1272 à décembre 1273. Quant à la *I[a]*, elle est commencée en Italie en 1267, se poursuit à Rome et à Viterbe, et est achevée avant le départ d'Italie (novembre 1268). Reste la *I[a] II[ae]*, commencée peut-être à Viterbe en 1268, plus sûrement à Paris dès avant avril 1270, et achevée aux grandes vacances de 1270. Parallèlement à la *I[a] II[ae]* se placent les ques-

tions disputées *De virtutibus*, suivies des questions *De malo* dont les cinq premières questions sont parallèles à l'achèvement de la *Ia IIae* ; tout le reste du *De malo* étant parallèle à la *IIa IIae* et même au début de la *IIIa*.

M. G. reconnaît que les rapports chronologiques établis de la sorte entre la *Ia IIae* et le *De malo* ne sont pas sans difficultés. Car la question 6 du *De malo* (sur le libre arbitre) paraît bien être antérieure aux questions 9-10 de la *Ia IIae*. Il objecte que la place anormale de la question 6 du *De malo* devrait d'abord être vérifiée par une étude sur la tradition manuscrite. Nous pensons toutefois que, indépendamment de cette question, d'autres textes du *De malo* semblent bien être la source des textes parallèles de la *Ia IIae*. Nous les avons étudiés dans *La date de la question disputée « De malo » de saint Thomas d'Aquin* (*Revue Hist. acclés.* 24, 1928, 380-384), en appliquant la seconde règle signalée plus haut. Rappelons ces textes : *In Sent.* II, d. 24, q. 3, a. 6 ; *De malo*, q. 2, a. 8, ad 3 ; q. 7, a. 4, ad 1 ; *Ia IIae*, q. 88, a. 5, ad 1 (sur le péché d'ivresse) ; *In Sent.* I, d. 47, a. 4 ; *De malo*, q. 3, a. 1, ad 17 ; *Ia IIae*, q. 100, a. 8, ad 2 (sur la dispense des préceptes du décalogue) ; *In Sent.* II, d. 40, a. 1, ad 5 ; *Ia*, q. 48, a. 1, ad 2 ; *De malo*, q. 2, a. 4, ad 10 ; *Ia IIae*, q. 18, a. 5, ad 1 (sur la distinction spécifique du bien et du mal). Et plus récemment, à propos du péché originel, nous avons relevé le progrès que la *Ia IIae*, q. 81-83, accuse sur le *De malo*, q. 4. Voir *Le péché originel chez Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin*, dans *Rech. Théol. anc. méd.* 12 (1940) 310-316. Sans doute tous ces textes se rencontrent dans les sept premières questions du *De malo*, mais ils prouvent du moins que les cinq premières questions sont, non pas parallèles, mais antérieures à l'achèvement de la *Ia IIae*, et que dès lors, l'on ne peut guère faire des questions 6 et suivantes du *De malo* un écrit parallèle à la *IIa IIae* et au début de la *IIIa*.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, on saura gré à M. G. d'être le premier à garantir tant de certitudes sur nombre d'autres points jusqu'ici en litige ou en suspens. Son travail est désormais indispensable pour toute étude un peu attentive de la *Somme théologique*. O. L.

212. C. Spicq O. P. *Le canon des livres saints au XIIIe siècle.* A propos de S. Thomas, Ia Pars, q. 89, a. 8, ad 2. — Les sciences philos. et théol. II (1941-42) 424-431.

Dans la *Summa*, Ia, q. 89, a. 8, ad 2, saint Thomas semble mettre une réserve à la canonicité de l'Ecclésiastique : *Si tamen Ecclesiastici auctoritas non recipiatur*... Il ne ferait cette réserve qu'à cause des doutes de certains théologiens de son époque, doutes soulevés par le fameux *Prologus galeatus* de saint Jérôme, qui rejette tout ce qui n'est pas dans le canon hébreu. Je ne vois pas très bien pourquoi saint Thomas ne partagerait pas ce doute. Parce qu'il admet la canonicité de ce livre dans sa leçon d'ouverture comme bachelier sententiaire ? Et s'il avait changé d'avis dans l'entretemps ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il admet que c'est une question libre, qui n'a été tranchée définitivement ni par le magistère de l'Église, ni par l'autorité des Pères. B. B.

213. J. Goheen. *The Problem of Matter and Form in the « De ente et essentia » of Thomas Aquinas.* — Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1940 ; in 8, 137 p. Dl. 2.

On connaît les attaches du *De ente et essentia* avec le *Fons vitae* d'Avicebron (c. 1020-1058) et avec saint Augustin. M. G., en un exposé clair et aisé, étudie spécialement ces attaches en ce qui regarde la matière et la forme. Un premier

chapitre est consacré à Avicebron et signale au passage les divergences de ses positions sur la nature et les propriétés de la matière première et de la forme, sur la pluralité des formes, sur la matière spirituelle et sur la nature de l'âme, avec celle du *De ente et essentia*. Le second chapitre traite des mêmes questions, mais dans l'œuvre de saint Augustin (que M. G. évite ici de rapprocher de saint Thomas). Enfin, un dernier chapitre esquisse la position que prit le *De ente et essentia*. Le problème revenait en somme à celui de la matière spirituelle de la forme séparée. On sait la thèse thomiste qui la nie et y distingue l'essence et l'existence. L'exposé de M. G. suit ici pas à pas le traité de saint Thomas et expose les preuves de cette thèse maîtresse.

On peut regretter que M. G. n'ait pas présenté à ses lecteurs, de façon plus systématique, les positions d'Aristote, de Platon et du néoplatonisme, auxquelles il fait allusion à plusieurs reprises pour éclairer son exposé des trois auteurs qui font le centre de son étude. Le contexte où naquit le *De ente et essentia* est plus vaste en effet : il eût été préférable d'examiner successivement le courant platonicien (où figure saint Augustin) et le courant aristotélicien (avec Avicebron notamment). F. V.

214. A. C. PEGIS. *CR de J. Goheen, The Problem of Matter and Form in the « De ente et essentia » of Thomas Aquinas* (voir *Bull.* V, nº 213). — Thought 15 (1940) 546.

Signale l'insuffisante documentation de M. G., notamment en ce qui regarde les études de E. Kleineidam (voir *Bull.* I, nº 812), O. Lottin (voir *Bull.* II, nº 39) et A. Forest. F. V.

215. J. DE BLIC S. J. *Saint Thomas et l'intellectualisme moral, à propos de la peccabilité de l'ange.* — Mélanges Science religieuse 1 (1944) 241-280.

Analyse très fine de deux séries de textes de saint Thomas. Une première série, qui se poursuit d'ailleurs jusque dans les derniers ouvrages, proclame que Dieu seul est impeccable, que donc l'ange, de sa nature, est défectible ; textes qui se basent sur la tradition théologique de Jean Damascène et Némésius. Une seconde série s'inspire avant tout d'Aristote : les anges, intelligences pures, sont toujours en acte, donc indéfectibles ; les anges aiment Dieu naturellement, et donc nécessairement ; tout péché implique une erreur ou une ignorance, défauts dont les anges sont exempts. Saint Thomas résout le problème en distinguant ordre naturel et ordre surnaturel : impeccables dans l'ordre naturel, les anges peuvent se tromper sur des vérités d'ordre surnaturel, telle la vision béatifique qui fut proposée à Lucifer et aux anges. D'autre part cependant, saint Thomas, on l'a vu, maintient jusque dans ses tout derniers écrits l'essentielle peccabilité de toute créature. Le P. de B. y voit, à juste titre, un cas où le saint docteur n'est point parvenu à une synthèse supérieure conciliant les deux positions. O. L.

216. L. CHAMBAT O. S. B. *Les missions des personnes de la sainte Trinité selon saint Thomas d'Aquin* (Présence et union). — Abbaye Saint-Wandrille, Éditions de Fontenelle, 1945 ; in 8, 205 p. Fr. 200.

L'étude de dom Ch. s'ouvre par un bref exposé des sources de saint Thomas : l'Écriture, saint Augustin, saint Albert le Grand. L'auteur expose ensuite et

explique la doctrine du docteur angélique, dans l'ordre chronologique où parurent les textes intéressants : le *Comment. in Sent.* I, d. 14-18 et 37, la *Summa contra Gent.* IV, 21, et la *Summa theol.* Ia, q. 43 (les textes sont toujours cités *in extenso* au bas des pages ; parfois ils ont été vérifiés d'après les mss *Paris Nat. lat. 15761, 15762* et *15763*).

Les conclusions de dom Ch. tiennent en trois points : « 1. La mission des personnes divines se termine à une *habitation* de ces personnes dans l'âme juste. 2. Cette habitation n'est pas autre chose que la présence des personnes divines comme *cause exemplaire et efficiente* de la grâce sanctifiante. 3. Cette présence *manifeste* de quelque manière les personnes divines qui deviennent ainsi *objet de connaissance et d'amour* ; non pas que cette manifestation ou connaissance constitue la présence, mais en ce sens qu'avant toute connaissance ou amour les personnes divines sont déjà présentes ou représentées dans la grâce sanctifiante et sont de ce fait aptes à être connues et aimées. L'habitation est donc un fait ontologique avant d'être un fait psychologique » (p. 9).

Ces deux derniers points s'opposent aux thèses du P. A. Gardeil. Inspiré de Jean de Saint-Thomas, celui-ci cherchait dans la voie de l'objet connu et aimé par la grâce le constitutif formel de l'habitation. Par ailleurs, les conclusions de dom Ch. coïncident substantiellement, dit-il, avec celles du P. P. Galtier et de M. M. RETAILLEAU, dont la thèse sur *La sainte Trinité dans les âmes justes* (Angers, 1932) ne lui paraît pas avoir connu la diffusion qu'elle méritait.

Quelle que soit la position du lecteur, il ne pourra manquer de remarquer l'importance de ce travail. Dom Ch. a réussi, croyons-nous, à faire au moins peser un doute sur les conclusions du P. Gardeil, qui plaçait en somme l'habitation divine du thomisme dans l'intentionnel. Dom Ch., textes à l'appui, présente un thomisme pour lequel la grâce se situe en des catégories moins accidentelles et qui, relevons-le en passant, peut aider à comprendre un langage tel que celui de Maître Eckhart (p. 199). Peut-être a-t-il manqué à l'auteur de parcourir les prédécesseurs immédiats de saint Thomas. On sait l'importance du XIIe siècle et des premiers maîtres du XIIIe pour son interprétation exacte. Souhaitons qu'il entreprenne un jour de débrouiller cette littérature en grande partie inédite. Sa thèse en serait renforcée. F. V.

217. A. DARQUENNES S. J. *La définition de l'Église d'après saint Thomas d'Aquin.* — L'organisation corporative du moyen âge à la fin de l'ancien régime. Études présentées à la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'états, 7 (Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, série III, 18. — Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1943 ; in 8, XV-296 p.) 1-53.

218. A. DARQUENNES S. J. *Het sociaal corps van de Kerk volgens Sint Thomas van Aquino* (Bibliotheca Mechliniensis, 5). — Brugge, De Kinkhoren, 1945 ; in 12, 86 p.

Saint Thomas donne quatre définitions de l'Église : assemblée des fidèles fondée sur l'unité de foi, maison de Dieu (qui se retrouve dans les œuvres exégétiques et met l'accent sur l'unité qui doit régner entre les fidèles), cité de Dieu et corps mystique du Christ . Les éléments communs à toute cité (un chef, une loi, une même fin, les mêmes signes distinctifs) se retrouvent également dans l'Église. Cette définition considère l'Église dans sa structure plutôt juridique et organique. Saint Thomas s'attache de préférence, mais non exclusivement, aux aspects pneumatiques quand il envisage l'Église comme corps mystique du

Christ, avec sa multiplicité de composantes et son unité d'organisation. Toutes ces données sont éparses dans l'œuvre de saint Thomas.

Dans son petit opuscule, le P. D. montre comment saint Thomas recourt à la double analogie de corps mystique et de société corporative dans l'étude de l'Église. L'élément surnaturel est principal dans le corps mystique, l'élément organisation domine la société. L'auteur passe en revue tous les degrés de la hiérarchie, depuis le curé jusqu'au pape. Cette organisation se réduit à l'unité, unité qui se manifeste par des signes externes, des signes internes et des signes mixtes : les sacrements. J. L.

219. E. Welty O. P. *Die Leitungsnorm der Gemeinschaft : das Gesetz. Ein Beitrag zur Frage : Gemeinschaft und Person.* — Divus Thomas (Fr.), Ser. III, 21 (1943) 257-286, 386-411.

Cette étude n'est pas proprement historique. Mais elle en appelle souvent aux textes de saint Thomas sur l'essence de la loi et ses rapports avec le bien commun, sur la loi humaine et ses rapports avec la loi naturelle, sur la valeur obligatoire de toute loi, pour établir combien la notion de bien commun est capitale dans la pensée du saint docteur. O. L.

220. J. Leclercq O. S. B. *Un traité De fallaciis in theologia.* — Revue Moyen Age latin 1 (1945) 43-46.

Signale dans *Paris Nat. fr. 19951* un traité fournissant quantité d'exemples de sophismes pour aider le théologien à résoudre les contradictions apparentes des textes : un des nombreux opuscules de dialectique et de grammaire appliquées à l'enseignement théologique. O. L.

221. R. Aubert. *Le caractère raisonnable de l'acte de foi d'après les théologiens de la fin du XIIIe siècle.* — Revue Histoire ecclés. 39 (1943) 22-99.

M. A. étudie ici la pensée des scolastiques durant le dernier quart du XIIIe siècle, entre saint Thomas et Duns Scot, sur le caractère raisonnable de l'acte de foi. Il examine la justification de la foi par la rationalité interne des dogmes, par l'autorité de la parole divine, par les signes surnaturels accréditant les intermédiaires qui nous communiquent les vérités à croire (surtout Henri de Gand), par le recours à l'expérience religieuse (spécialement Pierre Olivi). Et pourtant les signes de crédibilité ne suffisent pas à une démonstration apodictique qu'il faut croire. La certitude du fait de la révélation résulte de la foi... Le point de vue individualiste, apologétique et critique des théologiens modernes, depuis la Renaissance, est fort étranger aux théologiens du XIIIe siècle. Ceux-ci ont de la foi une conception objective. Ils s'adressent en docteurs chrétiens à des chrétiens. Ils éprouvent profondément le point de vue social, communautaire de la foi, ce qu'on pourrait traduire par la formule liturgique : *ne respicids peccata mea, sed fidem Ecclesiae tuae*. Ils séparent beaucoup moins que nous théologie et spiritualité.

Cet article extrêmement intéressant et parfaitement nuancé de M. A. est très bien documenté, en grande partie dans les inédits. Par suite de la guerre, certains manuscrits lui ont échappé. Cela ne change d'ailleurs pas la ligne générale, et M. A. pourra facilement combler ces petites lacunes dans les autres travaux qu'il annonce sur le même sujet. Nous les attendons impatiemment,

car il est peu de recherches qui puissent être aussi utiles, non seulement à l'histoire, mais surtout à la théologie actuelle qui a beaucoup à gagner aux leçons que lui prodiguent dans ce domaine les maîtres du moyen âge. H. P.

222. P. Glorieux. *Tempier (Étienne).* — Dictionn. Théol. cathol. 15 (1943) 99-107.

M. G. recueille le peu que l'on sait sur la vie et les productions d'Étienne Tempier. Il s'arrête surtout à la condamnation de l'averroïsme latin en 1270, puis davantage au syllabus de 1277 qui, avec les mêmes erreurs, censurait des thèses thomistes. M. G. examine les causes et les effets de ces deux interventions. Utile à l'orthodoxie d'une part, la dernière, qui eut une forte et longue influence, fut par ailleurs injuste et néfaste au progrès de la pensée. H. P.

223. L. Oliger O. F. M. *Spirituels.* — Dictionn. Théol. cathol. 14 (1940-41) 2522-2549.

Spécialiste dans ce domaine, le P. O. traite ici les problèmes que soulève la question des spirituels franciscains : l'origine du nom et du mouvement, puis l'histoire agitée et tragique des trois groupes, dans la Marche d'Ancône, dans le Midi de la France et en Toscane. Au déroulement des événements se mêlent les écrits et les doctrines, notamment sur les pouvoirs du pape et la soumission à l'Église, le tout plus ou moins lié au joachimisme. Le P. O. examine aussi l'influence du mouvement spirituel et porte sur celui-ci, sur ses productions et sa pensée un jugement très sain, très pondéré, qui revient à celui du cardinal F. Ehrle. H. P.

224. J. Paulus. *Les disputes d'Henri de Gand et de Gilles de Rome sur la distinction de l'essence et de l'existence.* — Arch. Hist. doctr. littér. Moyen Age 13 (1940-42) 323-358.

On connaît l'excellent ouvrage de M. P. sur Henri de Gand (voir *Bull.* III, nº 861). L'article que nous signalons ici en constitue comme un prolongement. M. P. y analyse très en détail les interminables discussions entre Henri de Gand et Gilles de Rome sur la distinction de l'essence et de l'existence. Dans cette polémique, surtout en 1276 et 1286-87, Gilles défend la distinction réelle. Henri la réfute et lui substitue la distinction intentionnelle. Tout cela présente de l'importance pour la doctrine de la création, et de « l'utilité, sinon de l'agrément », pour les historiens, les philosophes et les théologiens. H. P.

225. G. de Lagarde. *La philosophie sociale d'Henri de Gand et de Godefroid de Fontaines.* — L'organisation corporative du moyen âge à la fin de l'ancien régime (voir *Bull.* V, nº 217) 55-134.

226. G. de Lagarde. *La philosophie sociale d'Henri de Gand et de Godefroid de Fontaines.* — Archives Hist. doctr. littér. Moyen âge 14 (1943-45) 73-142.

Sans être des spécialistes de la philosophie politique, Henri de Gand et Godefroid de Fontaines nous livrent cependant, dans des textes épars, un précieux témoignage sur les thèmes suivants : la communauté politique exigence de la nature humaine, l'individu et la communauté, la loi humaine, le prince et ses

sujets, le spirituel et le temporel, la structure interne de l'Église. Ces analyses doctrinales prennent sous la plume de M. de L. un relief saisissant, du fait qu'il les replace dans le cadre historique et les interprète en fonction des institutions politiques de l'époque. Notons comme particulièrement intéressants le développement de la doctrine du sacrifice patriotique et les considérations sur le bien commun. En conclusion M. de L. marque toute l'importance de ces deux auteurs pour l'étude d'une époque qui se caractérise comme période de transition dans le domaine philosophique, dans l'ordre politique et dans l'ordre ecclésiastique.

Cette pénétrante étude a paru, presque simultanément, dans deux recueils différents. H. P.

227. GILES OF ROME. *Errores philosophorum.* Critical Text with Notes and Introduction by J. KOCH. English Translation by J. O. RIEDL. — Milwaukee, Marquette University Press, 1944 ; in 8, LIX-69 p. Dl. 3.

M. K. avait déjà publié un article sur le *De erroribus philosophorum* (voir *Bull.* II, nº 1242). Ici, il en donne la première édition critique. Il décrit d'abord les 28 manuscrits qu'il en connaît. Onze d'entre eux servent de base à cette édition. Les autres sont ou incomplets ou négligés. Deux n'ont pu être atteints. M. K. examine aussi les cinq éditions plus ou moins intégrales que l'on possédait déjà et juge la valeur de leur témoignage. Il recherche ensuite l'apparentage des manuscrits, qui ne permet pas de dresser un tableau généalogique. Quant à l'auteur, M. K. prouve bien que c'est Gilles de Rome. Quatre manuscrits, on peut même dire six, le lui attribuent. D'autres critères externes le confirment, ainsi que le contenu de l'ouvrage et ses formules caractéristiques. M. K. réfute suffisamment les arguments que P. Mandonnet opposa un moment aux droits de Gilles. Puis il examine les sources utilisées par l'auteur. Ignorant les originaux, celui-ci ne lisait que des traductions latines. Il en employait deux différentes pour Aristote et Maimonide. Le *De erroribus* figurerait parmi les premières œuvres de Gilles, vers 1270. C'est une compilation avec citations et références exactes des passages contraires à la foi chrétienne dans les écrits d'Aristote, Averroès, Avicenne, Algazel, Alkindi et Maimonide. Il fut très répandu. Au texte latin (p. 2-67), M. R. ajoute, en regard, une traduction anglaise approuvée par l'éditeur.

Voici une édition critique comme on n'en rencontre malheureusement pas assez, un travail fort soigné, intéressant, et qui rendra bien des services. L'apparat critique est abondant, mais les notes le sont encore davantage, fournissant quantité de renseignements utiles : parallèles dans l'œuvre de Gilles, ou le texte même des auteurs critiqués par lui, certains inédits comme Alkindi.

M. K. n'a pu atteindre deux manuscrits. Nous avons examiné l'un de ceux-ci, *Ravenne Bibl. Classense 133.* Il est assez complet, puisqu'il se termine avec le c. 12 : *libro de expositione legis, cap. 19.* Il a tendance à abréger : par moments, il devient un peu fantaisiste. Il est proche de P. Son absence ne nuit guère à la valeur de la présente édition. Si M. K. l'avait sondé, il l'aurait probablement éliminé. J. L.

228. M. BATLLORI S. I. *Introducción bibliográfica a los estudios lulianos.* — Palma de Mallorca, Escuela lulística de Mallorca, 1945 ; in 8, 23 p.

Le P. B. donne ici une bibliographie critique et choisie des livres et articles concernant Raymond Lulle : ses œuvres, les principaux fonds de manuscrits

qui les conservent, les bibliographies et biographies, puis la bibliographie par sujets, notamment théologie, philosophie, histoire du lullisme et principales revues traitant de ces matières. La notice de chaque travail comporte en deux lignes l'indication du contenu et un jugement de valeur.

Cette plaquette du P. B. sera des plus utiles. H. P.

229. S. Garcias Palou. *Cuestiones de psicología y fisiología humanas en Cristo, tratadas en los escritos teológicos del Beato Ramón Llull.* — Revista españ. Teología 3 (1943) 249-307.

M. G. expose brièvement la pensée de Raymond Lulle sur la conception du Christ et sa naissance, puis sur sa psychologie : son âme et ses facultés, sa connaissance, sa volonté, ses sentiments. Il compare rapidement entre elles cette doctrine et celle des autres scolastiques. A propos de la conception du Christ, Lulle multiplie les miracles comme à plaisir. Ainsi, selon lui, le corps de Jésus a été formé instantanément, lors de son incarnation. Sa science béatifique et sa science incréée le dispensaient de la loi générale de la connaissance humaine. Lulle ne semble pas lui reconnaître la science infuse. H. P.

230. P. de Lapparent. *Note sur les manuscrits 994 et 995 de Troyes.* — XIVe s. Biblioth. École Chartes 104 (1943) 261-266.

Complète et corrige les descriptions faites jusqu'ici de ces deux manuscrits du XIVe siècle, originaires de Clairvaux et écrits par un même copiste. *Troyes 994* contient le Quodlibet de Jean Duns Scot, deux questions de Nicolas de Hoyo sur l'immaculée conception, le Quodlibet de Jacques d'Ascoli, le livre III du *Comment. in Sent.* de François de Meyronnes, conforme à l'édition de Maurice du Port, et deux des *replicationes* du même contre Pierre Roger. *Troyes 995* est tout entier consacré à François de Meyronnes : *Comment. in Sent.*, livres III (différent de l'édition et à rapprocher de *Erlangen Univ. 255* ; ce serait une reportation du cours de 1320-21, tandis que l'édition serait une *ordinatio* postérieure) et IV (conforme à l'édition), et 11 questions quodlibétiques éparses (dont l'une est dirigée contre Jean du Pré, une autre contre Pierre Roger). H. B.

231. J. Oeschger. *Antikes und Mittelalterliches bei Dante.* — Zeitschr. roman. Philol. 64 (1944) 1-87.

Cette longue étude collectione une série de recherches de détail destinées à éclairer le sens de vers ou de tercets séparés au moyen d'une confrontation avec des parallèles antiques ou médiévaux. Que Dante se soit réellement inspiré des sources indiquées ici, cela reste assez problématique, et les explications de M. O. nous paraissent plus d'une fois un peu subtiles. Du point de vue de l'histoire doctrinale, signalons quelques questions touchées par M. O. : la prédication du Christ aux enfers et le salut des infidèles (*Inf.* 4, 62-63) ; Lin, le poète-théologien (*Inf.* 4, 140-141) ; les épicuriens et l'immortalité de l'âme (*Inf.* 10, 13-15) ; Caton, le symbole de la liberté (*Purg.* 1, 71-72) ; le démon et sa localisation dans l'espace sublunaire (*Purg.* 5, 104 sv.) ; pourquoi les bienheureux n'envient pas un degré de béatitude supérieur à celui qui leur est octroyé (*Par.* 3, 85-87). H. B.

232. *The « Tractatus de successivis » attributed to William Ockham.* Edited with a Study on the Life and Works of Ockham by Ph. BOEHNER O. F. M. (Franciscan Institute Publications, 1). — St. Bonaventure (N. Y.), St. Bonaventure College, 1944 ; in 8, XIII-122 p.

Le P. B. inaugure la nouvelle collection du *Franciscan Institute* de St. Bonaventure par une excellente édition du traité ockhamiste *De successivis*. Nous signalons ici cette œuvre philosophique surtout à cause de l'étude dont l'éditeur en a fait précéder le texte. On y trouvera d'abord (p. 1-15) une esquisse biographique d'Ockham, qui rassemble ce qui en est connu actuellement avec certitude, en y ajoutant l'un ou l'autre détail dû principalement à l'examen des manuscrits de ses œuvres. Signalons la bonne mise au point sur le titre d'*inceptor*, souvent mal compris. Un tableau systématique des écrits y fait suite (p. 16-23), avec indication sommaire des éditions, du nombre des manuscrits, de la date de composition et de l'authenticité. Les quelques notes de chronologie relative seront spécialement appréciées.

M. L. Baudry a été le premier, en 1927, à nier l'authenticité du *Tractatus de successivis* et à n'y voir qu'une compilation anonyme. Le P. B. achève de tirer la question au clair en montrant que les trois parties *De motu*, *De loco*, *De tempore*, dont se compose le traité, se retrouvent à peu près telles quelles dans l'*Expositio super libros Physicorum* d'Ockham. L'auteur de cette compilation a simplement élagué çà et là et ajouté quelques phrases d'introduction et de raccord. Le *De loco*, dont M. Baudry avait signalé la présence à la fin des éditions des *Summulae in libros Physicorum*, n'y serait qu'une addition empruntée au *De successivis*. L'ouvrage est donc authentique en ce sens que le texte est bien d'Ockham ; il ne l'est pas à strictement parler, car la forme sous laquelle il se présente ne vient sans doute pas de lui. Toutefois les cinq manuscrits connus, dont deux au moins sont antérieurs à 1350, attribuent tous le traité à Ockham.

Pour l'édition du texte, le P. B. s'est servi de quatre manuscrits : *Erfurt Ampl. 0.76* (A), *Bâle Univ. F. II. 24* (B), *Paris Nat. lat. 16130* (P) et *Vat. Ottob. 176* (V). Il a recouru en outre à deux manuscrits de l'*Expositio super libros Physicorum* (*Oxford Merton Coll. 293* et *Vat. lat. 3062*, ce dernier pour le *De motu* seulement) et à l'édition de Venise 1506 (S) des *Summulae* (pour le *De loco*). Grâce à ce matériel, il a pu reconstituer un texte sûr. Un cinquième manuscrit du traité lui est resté inaccessible : *Bruges Ville 500*. Le P. B. croit qu'il ne contient que le *De loco* et n'est peut-être que la fin des *Summulae*. Nous pouvons compléter son information sur ce point. Le manuscrit contient les trois parties du *De successivis*, mais leur ordre a été interverti par le scribe : f. 119va, *De loco* ; 123vb, *De motu* ; 130rb, *De tempore* ; 134rb : *Explicit tractatus de successivis magistri Willelmi Okam. Amen*. Le texte paraît bon, sans se rattacher spécialement à l'un des quatre autres manuscrits. Signalons, à titre d'exemple, que pour deux omissions assez conséquentes (p. 92, n. 24 et p. 93, n. 38) il est d'accord la première fois avec ABPS contre V, la seconde fois avec V contre ABPS.

H. B.

233. GUILLELMI DE OCKHAM *Opera politica*. Accuravit J. G. SIKES, sociis adscitis B. L. MANNING, H. S. OFFLER, R. F. BENNETT, R. H. SNAPE. Vol. I (Publications of the University of Manchester, 273). Mancunii, E Typis Universitatis, 1940 ; in 8, VIII-374 p. Sh. 36.

Aidé d'une équipe de collaborateurs, le regretté J. G. Sikes, de l'université de Cambridge, avait entrepris avec beaucoup d'ardeur l'édition critique des

œuvres politiques de Guillaume d'Ockham, à l'exception du *Breviloquium*, annoncé par R. Scholz (voir *Bull.* V, no 234) et déjà publié d'ailleurs par L. Baudry. Le premier volume, paru en 1940, vient de nous parvenir, et sa présentation parfaite nous fait d'autant plus déplorer la disparition prématurée de l'animateur de la collection.

Quatre œuvres, d'importance et d'ampleur inégales, occupent ce volume : *Octo quaestiones de potestate Papae* (J. G. Sikes), *An Princeps pro suo succursu, scilicet guerrae, possit recipere bona ecclesiarum, etiam invito Papa* (H. S. Offler et R. H. Snape), *Consultatio de causa matrimoniali* (H. S. Offler) et les six premiers chapitres de l'*Opus nonaginta dierum* (R. F. Bennett et J. G. Sikes).

S. place la composition des *Octo quaestiones* entre février 1340 et août 1342. Malgré l'attitude neutre de l'exposé, comme dans le *Dialogus* (*personam induam recitantis*, dit Ockham, p. 13, 15), on peut déceler la véritable pensée de l'auteur dans les *Responsiones* qui terminent chaque question. Sont visées surtout les idées théocratiques d'Innocent IV, la *Determinatio compendiosa* attribuée à Ptolémée de Lucques et le *De iure regni et imperii Romanorum* de Lupold de Bebenburg. Le traité connut une large diffusion au temps du grand schisme et S. en décrit 11 manuscrits complets, dont le plus ancien ne remonte pas au delà de la fin du XIVe siècle. La tradition textuelle apparaît assez enchevêtrée et, de l'avis de S. lui-même, le *stemma* proposé p. 11 est sujet à caution. Deux familles se partagent les manuscrits, dont la principale est représentée par *Vat. Pal. lat. 378* et *Vat. lat. 4099*. C'est la leçon de ces deux témoins qui a été suivie, de préférence aux autres. De ces derniers, l'apparat critique donne toutes les variantes utiles, mais on lui reprochera parfois un certain manque de clarté. Par exemple, p. 76, 4-5 ; 76, 14-15 ; 79, 25 ; 83, 18-19 ; 83, 23 ; 90, 19 ; 95, 3 (s'agit-il du premier *sicut* ou du second ; quelle est l'addition de F ; quel témoin reste-t-il en faveur de la leçon admise dans le texte ?) ; 204, 17-18 et 18 (les variantes sont en désaccord) ; 217, 21-24 (on ne voit pas où s'arrête l'omission ; dans le texte, la citation de *II Tim.* 4, 3-4, se poursuit jusque *convertentur* et la ponctuation doit être modifiée en conséquence). Mais ce ne sont là que rares vétilles, qui n'entament pas la valeur du texte adopté.

Le traité *An Princeps* (p. 223-271), écrit probablement entre août 1338 et la fin de 1339 pour soutenir Édouard III d'Angleterre dans sa lutte contre la France au début de la guerre de cent ans, n'est connu que par un seul manuscrit d'origine espagnole, *Vat. lat. 4115* (XVe s.). Il est incomplet et M. O. est plutôt tenté de croire que le traité n'a jamais été achevé. Le texte a été revu par une main postérieure ; M. O. accepte en général ces corrections, indiquant en outre les principaux cas où il a cru devoir s'écarter de la leçon adoptée par R. Scholz pour la partie déjà éditée par ce dernier.

La *Consultatio de causa matrimoniali* (p. 273-286) fut composée fin 1341-début 1342 pour appuyer le projet de mariage de Louis de Brandebourg, fils aîné de Louis de Bavière, avec Marguerite de Carinthie. M. O. rappelle les raisons qui militent en faveur de son authenticité. Le seul manuscrit conservé, *Brême Staatsbibl. lat. b. 35* (XIVe s.), est d'un scribe peu intelligent, à la négligence duquel les conjectures de M. O. ont souvent dû apporter remède.

L'*Opus nonaginta dierum* (p. 287-374), dont ses éditeurs placent la composition vers 1332 à cause de l'allusion aux théories de Jean XXII sur la vision béatifique, est destiné à défendre Michel de Césène contre le pape, en discutant section par section la constitution *Quia vir reprobus* (16 novembre 1329). Il n'était connu jusqu'ici que par l'édition de Lyon, 1495, et un manuscrit, *Paris Nat. lat. 3387* (XIVe s.). La découverte d'un second manuscrit dans *Bâle Univ. B. II. 24* (XIVe s.) a grandement aidé les éditeurs dans la constitution du texte

P. 313, 2e apparat, au lieu de *29-31* lire *29-314, 30* ; 314, 19, la correction admise s'appuie-t-elle aussi sur le texte de la bulle ; 314, 29, texte et apparat à rectifier ; 319, 1er apparat, au lieu de *25-6* lire *26-7* ; 346, 33 dans le texte, au lieu de *poenitentia* lire *poenitentiam*. A relever un important détail bibliographique, signalé p. 288 : le registre de l'archevêque Winchelsey mentionne l'ordination de sous-diaconat, le 26 février 1306, d'un Guillaume d'Ockham, frère mineur. S'il s'agit, comme tout porte à le croire, du *Venerabilis inceptor*, sa date de naissance communément proposée devrait être reculée de quelques années.

Le deuxième volume sera consacré à la suite de l'*Opus nonaginta dierum* ; le troisième contiendra les traités spécialement dirigés contre Jean XXII et Benoît XII ; enfin, avec le quatrième commencera l'édition du *Dialogus*. Il faut souhaiter qu'après ce beau début, les éditeurs de Cambridge, malgré l'amputation qu'ils ont subie, nous donnent bientôt les fruits de leur fécond labeur.

H. B.

234. R. Scholz. *Wilhelm von Ockham als politischer Denker und sein Breviloquium de principatu tyrannico* (Schriften des Reichsinstituts für ältere deutsche Geschichtskunde, 8). — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1944 ; in 8, viii-220 p.

En préparant l'édition du *Defensor pacis* de Marsile de Padoue (voir *Bull.* II, no 420), M. S. avait découvert dans *Ulm Stadtbibl. 6706-6708. 3. IX. D. 4*, f. 204v-250v, un traité politique anonyme, dont il apparut bientôt que l'auteur était Guillaume d'Ockham. Malgré l'édition promise par M. S., M. L. Baudry en fit paraître une en 1937. M. S. livre à son tour la sienne au public. Son espoir de trouver un second témoin étant resté vain jusqu'ici, son texte est donc basé, lui aussi, sur le seul manuscrit d'Ulm. Celui-ci, assez tardif et de plus incomplet (il s'interrompt brusquement au ch. 5 du VIe et dernier livre), reproduit un bon modèle, mais le scribe n'a pas toujours fait montre de l'attention et de l'intelligence désirables. De là des erreurs et des lacunes, auxquelles M. S. remédie dans la mesure du possible. Son édition est nettement supérieure à celle de M. Baudry, pour la pureté du texte et surtout pour l'indication plus complète et plus précise des sources d'Ockham et des parallèles dans ses autres écrits (voir, par exemple, les sources du l. III, c. 4). Le titre adopté, moins explicite peut-être que celui forgé par M. Baudry (*Breviloquium de potestate pape*), a l'avantage d'être celui par lequel Ockham lui-même désigne son traité au début du prologue : *Breviloquium de principatu tyrannico super divina et humana, specialiter autem super imperium et subiectos imperio, a quibusdam vocatis summis sacerdotibus usurpato.*

Une grande partie de l'introduction (p. 1-28) est consacrée à l'exposé des idées politiques d'Ockham. M. S. n'en esquisse d'ailleurs que les lignes maîtresses, remettant à plus tard un examen plus détaillé. Il passe en revue, en les caractérisant, les traités politiques du franciscain, depuis l'*Opus nonaginta dierum* jusqu'au *De imperatorum et pontificum potestate*. Malgré une évolution certaine vers des idées plus spécifiquement politiques, Ockham est et reste avant tout théologien. C'est la querelle sur la pauvreté, ce sont les théories de Jean XXII sur la papauté et l'Église, et nullement des raisons politiques, qui en font l'allié de Louis de Bavière. Il reste étranger aux préoccupations d'un Marsile de Padoue ou d'un Lupold de Bebenburg. M. S. montre comment sa politique ne fait que découler des principes généraux de son système théologique, — par exemple pour son concept d'Église (sur ce sujet, M. S. semble ignorer l'étude importante du P. A. Van Leeuwen, *L'Église, règle de foi, dans les écrits de Guillaume d'Occam* ;

voir *Bull.* III, n° 796) ou pour les rapports entre l'Église et l'État, — comment aussi son radicalisme théorique s'allie sans contradiction avec un conservatisme pratique. Mais tout cela demanderait de plus amples développements.

Bref, s'il n'a pas l'importance des *Octo quaestiones* ou du *De imperatorum et pontificum potestate*, le *Breviloquium*, composé en 1341 ou au début de 1342, est la première manifestation des convictions politiques acquises par Ockham depuis 1338, année qui marque le sommet de son activité antipapale. Par ailleurs, le traité peut être d'un grand secours pour discerner dans l'exposé neutre du *Dialogus* la véritable pensée du théologien anglais. H. B.

235. G. DE LAGARDE. *La structure politique et sociale de l'Europe au XIVe siècle.* — L'organisation corporative du moyen âge à la fin de l'ancien régime, t. II (Université de Louvain, Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie, série II, 50. — Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1939 ; in 8, XII-265 p. Fr. 45) 91-118.

Pour comprendre les œuvres de Guillaume d'Ockham, qui contiennent tant d'allusions à la situation politique et sociale de son époque, il faut connaître les institutions juridiques du XIVe siècle. La communauté chrétienne est formée d'un ensemble de communautés ethniques aux frontières indéterminées. Cette diversité se réduit à l'unité par la similitude de structure politique. Quant au régime politique, le contrat de fidélité du régime féodal est mort et M. de L. voit dans « le partage contractuel des prérogatives de la souveraineté » la règle de droit fondamentale de ce siècle. Ockham fait reposer la vie publique « sur une simple délimitation contractuelle des zones d'action ». M. de L. étudie encore la notion d'« estat », le régime corporatif du XIVe siècle et le sens de *representatio*. J. L.

236. G. DE LAGARDE. *L'idée de représentation dans les œuvres de Guillaume d'Ockham.* — Bulletin internat. Committee histor. Sciences 9 (1937) 425-451.

Le terme *representatio* prend subitement au début du XIVe siècle un sens juridique nouveau. Il devient de plus en plus le fondement des droits de tel ou tel organe de vie collective. On cherche surtout, à cette époque, à déterminer la personne publique qui « représente », mais il est de moins en moins question de fonder cette représentation sur une délégation émanant de l'ensemble. Chez Guillaume d'Ockham la notion de représentation prend le sens de délégation individuelle des membres de la communauté. Ces doctrines sont appliquées par Ockham au concile général, organisme représentatif de l'Église universelle. J. L.

237. P. RENAUDIN. *Quatre mystiques anglais.* Richard Rolle, Juliane de Norwich, Dom Augustin Baker, Gertrude More. — Paris, Éditions du Cerf, 1945 ; in 8, 217 p. Fr. 80.

Le livre de M. R. est avant tout une étude psychologique des auteurs qu'il a choisis et qui, dans leur diversité, sont certes parmi les plus caractéristiques du patrimoine spirituel de l'Angleterre. M. R. ne veut pas faire, à proprement parler, des biographies. Il se dégage de tout appareil scientifique et omet la plupart de ses références. Mais il recueille avec soin toutes les indications susceptibles

de reconstituer le complexe intérieur où se déploya la vie religieuse et mystique des auteurs qu'il aborde.

Deux d'entre eux intéressent ce *Bulletin* : Richard Rolle et Julienne de Norwich. En ce qui regarde le premier, M. R. se sert fréquemment, pour dégager sa physionomie spirituelle, non seulement de ses œuvres, mais du texte d'une valeur parfois contestée, qui avait été préparé pour son office, au jour où il serait mis sur les autels. Il figure à la date du 1er novembre, en traduction anglaise, au *York Breviary* (éd. G. G. Perry, dans *Early English Text Society*, 1866 ; et F. Proctor, dans *Surtees Society*, 1882). Quant à Julienne, elle nous a laissé le récit d'une vision qu'elle eut en 1373 et qui fit l'objet de sa méditation pendant quarante ans : les *Revelations of Divine Love*. M. R. se montre prudent en appréciant de telles grâces mystiques, mais aussi respectueux. Il voit les origines de son message autour du problème du péché, auquel les *Revelations* apportent la solution de la satisfaction du Christ, « qui fut incomparablement plus agréable à Dieu et lui rendit plus d'honneur que le péché d'Adam ne lui avait fait de tort » (cité p. 77). Il dégage aussi l'esprit de son message, imprégné de foi, d'humilité, de prière, d'attachement à l'orthodoxie, et surtout d'amour.

F. V.

238. J. H. Whitfield. *Petrarch and the Renascence*. — Oxford, B. Blackwell, 1943 ; in 8, 170 p. Sh. 12.6.

M. W. fait résolument débuter la Renaissance à Pétrarque. En réaction contre la critique du XIXe siècle, il combat l'idée d'une Renaissance responsable, d'une part, des désordres moraux de l'époque et, d'autre part, purement vouée au culte de la forme et à l'imitation des anciens. Malgré son cicéronianisme, Pétrarque s'intéresse beaucoup moins au style qu'à l'homme lui-même : plus que l'écrivain, il estime le *magister vitae*. Le but du savoir est de bien vivre et l'éloquence n'est qu'un moyen de persuasion à la vertu. Sans doute les idées médiévales affleurent-elles encore souvent dans l'œuvre du poète, en particulier dans le *Secretum*, mais son attitude foncière se distingue radicalement de celle des auteurs de l'âge précédent, de Dante par exemple. Pétrarque est plus éloigné de ce dernier que d'un Machiavel, avec lequel M. W. se plaît à souligner ses affinités. La philosophie morale occupe le centre de ses préoccupations et la métaphysique est remplacée par l'éthique. Il est le premier à poursuivre l'idéal social de vertu et à concentrer ses efforts sur la formation du bon citoyen.

Par le canal de Coluccio Salutati, les humanistes du XVe siècle s'engagent avec enthousiasme dans la voie tracée par Pétrarque. M. W. suit avec beaucoup de pénétration cette influence chez Leonardo Bruni, Victorin de Feltre, Pierre Paul Vergerio, Aeneas Sylvius Piccolomini, d'autres encore (on n'y rencontre cependant pas le nom de Tite-Live Frulovisio ; cf. *Bull.* II, no 1039). Laurent Valla lui-même continue la ligne de l'évolution commencée par Pétrarque : comme celui-ci avait voulu intégrer au christianisme l'anthropocentrisme cicéronien, Valla cherche à exorciser Épicure et à faire admettre une certaine morale du plaisir. Léon Battista Alberti, plus proche du stoïcisme, se situe également dans la tradition de Pétrarque ; il témoigne de l'empreinte marquée par l'humanisme sur l'esprit pratique de l'aristocratie marchande de Florence.

L'ouvrage de M. W. abonde en vues intéressantes et justes. Cependant trois défauts le déparent, croyons-nous. L'auteur a eu tort de trop centrer son exposé sur une réfutation d'une certaine interprétation de la Renaissance, courante au XIXe siècle. Ces opinions parfaitement périmées ne méritaient pas cette faveur. Par contre, à côté de cet intérêt qu'on pourrait appeler posthume, M. W.

n'en témoigne pas assez aux historiens plus récents. Son volume ignore des travaux aussi importants que ceux de K. Burdach, P. Piur, W. Goetz, E. Cassirer, les rééditions de V. Rossi ou N. Zingarelli, des éditions aussi capitales que celles de l'*Africa* par N. Festa (1926) ou des *Familiares* par V. Rossi (1933-42). Enfin, si M. W. connaît bien la Renaissance, il semble connaître beaucoup moins bien le moyen âge et cultiver à son égard quelques solides préjugés qui, aujourd'hui, ne paraissent pas moins désuets et dépourvus de nuances que ceux qu'il aime à pourfendre chez les critiques du XIXe siècle à l'égard de la Renaissance. Dans les théories politiques en particulier, la solution de continuité entre le moyen âge et Pétrarque est moins accusée que ne le croit M. W. Mais, empressons-nous de l'ajouter, pour déplaisants qu'ils soient, ces défauts n'entament pas l'essentiel de son étude sur Pétrarque et l'humanisme. H. B.

239. E. F. JACOB. *Essays in the Conciliar Epoch* (Publications of the University of Manchester, 283). — Manchester, University Press, 1943 ; in 8, VIII-192 p. Sh. 10.6.

L'auteur réunit ici des études parues antérieurement, après les avoir revues à la lumière de certains travaux plus récents. Il est à noter, en effet, que toute la littérature des dernières années sur les différents sujets n'a pas été utilisée dans la composition des dix esquisses contenues dans ce petit volume. Il serait difficile de s'arrêter à chaque « essai ».

Certains sont historiques : les Anglais et les conciles généraux du XVe siècle, l'activité conciliaire anglaise de 1395 à 1418, les Frères de la vie commune. D'autres doctrinaux : Thierry de Niem, Ockham penseur politique, Jean Fortescue et la loi naturelle, le *De imitatione Christi*, Nicolas de Cues théologien. D'autres, enfin, traitent un sujet plus général : la pensée conciliaire ; moyen âge et Renaissance. On ne cherchera pas dans ce volume des exposés techniques détaillés ni des thèses nouvelles, mais une présentation originale des opinions d'un spécialiste de l'époque conciliaire. J. L.

240. L. M. FR. DANIELS O. P. *Geert Groote en Margareta van Mekeren.* — Ons geestelijk Erf 1943, II, 152-153.

La seconde lettre de Gérard Groote à Ruysbroeck, écrite en 1379 ou 1381, parle d'une Marguerite de Mekeren, à laquelle il a adressé la première partie de ses *XII Beghinen*. Le P. D. cherche à identifier cette fille spirituelle de Gérard et propose une Marguerite de Mekeren dont un protocole échevinal de Nimègue fait mention en 1413. F. V.

241. K. A. FINK. *Zur Spendung der höheren Weihen durch den Priester.* — Zeitschr. Savigny-Stiftung Rechtsgesch. 63, Kanon. Abt. 32 (1943) 506-508. XVe s.

Un simple prêtre peut-il être ministre extraordinaire de l'ordination sacerdotale comme de la confirmation ? M. F. édite un nouveau document à verser au dossier de la question. Il s'agit d'une bulle de Martin V, du 16 novembre 1427, accordant pour cinq ans à l'abbé cistercien d'Altzelle, au diocèse de Meissen, le privilège de conférer les ordres majeurs aux sujets soumis à sa juridiction.

A propos du même privilège accordé en 1400 par Boniface IX à l'abbé du monastère d'Osyth en Essex, on peut faire remarquer, contre J. BRINKTRINE (*Ist der Priester ausserordentlicher Spender der Priesterweihe ?* dans *Theologie u. Glaube* 25, 1933, p. 460, n. 5) que le fait qu'il fut révoqué non pour des raisons

dogmatiques, mais à cause des répresentations de l'évêque de Londres qui y voyait une atteinte à ses droits, a beaucoup plus d'importance que le peu de durée de son application. H. B.

242. S. Axters O. P. *Schoonhoven's Kapittelpreek « Nos autem gloriari oportet ».* — Ons geestelijk Erf 1943, II, 26-45.

Sermon prononcé par Jean de Schoonhoven au chapitre de Windesheim, avant 1426. Il est contenu dans *Bruxelles Bibl. roy. 15129*, f. 232r-242v. Le P. A. tient compte des indications utiles de la version néerlandaise de *Bruxelles Bibl. roy. 2549-50.* F. V.

243. Gerson. *Initiation à la vie mystique.* Présentée et préfacée par P. Pascal (Les Arcades, 1). — Paris, Gallimard, 1943 ; in 12, 253 p. Fr. 48.

Sous ce titre, qu'on chercherait en vain parmi les écrits de Gerson mais qui exprime bien le contenu du volume, M. P. a réuni les deux traités : *La montagne de contemplation* et *La mendicité spirituelle.* Écrits à Bruges en 1400, à peu d'intervalle l'un de l'autre, ces deux opuscules présentent aussi une suite logique. Gerson les destinait à ses sœurs, et au peuple fidèle en général, pour les guider dans les voies de la contemplation. Le premier a une allure plus générale, plus apologétique aussi, et constitue un petit traité de théologie mystique. Le second expose une méthode particulière pour atteindre à la contemplation et s'y maintenir, celle de la prière du mendiant.

Ce n'est pas une édition critique que nous livre M. P., mais « une édition pratique », comme lui-même la qualifie (p. 36). Cela signifie qu'il a sondé la tradition manuscrite et jugé que le meilleur texte était fourni par les deux manuscrits *Paris Nat. fr. 24839* et *25551* (antérieurs à 1448). Il les a pris pour base, les corrigeant par les autres témoins, mais sans qu'aucune variante soit indiquée. L'orthographe a été modernisée, — un peu trop à notre gré, — dans le but de faciliter la tâche du lecteur actuel. Celui-ci reçoit en outre l'aide d'un bref lexique des mots les plus difficiles et celle d'une série de notes, malheureusement rejetées à la fin du volume.

On pourra donc désormais lire ces deux importants opuscules dans un texte sûr et dans un français qui garde, en partie du moins, le charme du vieux langage de Gerson. On regrette toutefois qu'un travail poussé à ce point aboutisse à de l'excellente vulgarisation, et non à l'édition critique définitive que M. P. était tout préparé à réaliser. Souhaitons qu'il nous la donne un jour prochain.

H. B.

244. P. Theeuws. *Jean de Turrecremata. Les relations entre l'Église et le pouvoir civil d'après un théologien du XVe siècle.* — L'organisation corporative du moyen âge à la fin de l'ancien régime (voir *Bull.* V, no 217) 135-178.

Cet article comprend deux parties : un exposé doctrinal et une étude sur les sources principales utilisées par Jean de Torquemada. La *Summa de Ecclesia*, à laquelle les études antérieures sur le sujet n'ont pas eu recours, est de capitale importance pour comprendre les nuances de la pensée de Torquemada. Les deux pouvoirs sont nécessaires. Le spirituel est supérieur en dignité et en autorité et cette supériorité se déduit de son but et de sa causalité. Au sujet de l'autorité du pape sur le temporel, Torquemada réfute longuement le système hiérocratique et défend une thèse intermédiaire. Le pape possède sur l'ordre temporel

un droit propre qui dérive, *ex consequenti*, de son pouvoir spirituel en tant que chef suprême de ce pouvoir, en tant que pasteur des fidèles et en tant que juge suprême de tous les péchés. M. T. estime, avec raison, qu'il ne faut plus compter Torquemada parmi les partisans du pouvoir indirect. Ce serait projeter dans le passé des conceptions modernes. M. T. étudie avec beaucoup de soin les sources de Torquemada et précise de la sorte son degré d'originalité. Parmi ces sources il faut citer Hugues de Saint-Victor, saint Thomas, Jacques de Viterbe (que Torquemada ne cite jamais nommément), Jean Quidort et Durand de Saint-Pourçain (qu'il copie littéralement). J. L.

245. SIR JOHN FORTESCUE. *De laudibus legum Angliae.* Edited and translated with Introduction and Notes by S. B. CHRIMES (Cambridge Studies in English Legal History). — Cambridge, University Press, 1942 ; in 8, CVIII-235 p. Sh. 25.

Dans la préface, M. H. D. Hazeltine présente l'édition et fait ressortir l'importance de pareil travail en soulignant la place qu'occupe Fortescue dans l'histoire de la littérature juridique anglaise. Il établit un parallèle entre la doctrine de Fortescue et celle de Thomas Littleton. Fortescue est le premier jurisconsulte anglais qui étudie d'une manière systématique la constitution et les lois, il est le premier à les comparer aux lois d'autres pays. En s'inspirant beaucoup des travaux antérieurs de M. Chr., l'auteur de la préface étudie certains points de doctrine et l'influence exercée par Fortescue.

L'introduction parle des manuscrits, des sources et très brièvement de la vie de Fortescue. En plus de *Cambridge Univ. Ff. 5. 22*, qui sert de base à l'édition, et de deux autres manuscrits, M. Chr. utilise l'édition de E. Whitechurch, de 1545-46, qui a été faite sur une copie de l'autographe. Fortescue cite rarement le droit civil et le droit canon. Ont eu le plus d'influence sur sa pensée : Aristote, saint Thomas et Vincent de Beauvais. Cette édition, très soignée en tous points, est complétée par une traduction anglaise et par de nombreuses notes qui forment un commentaire historique et doctrinal. J. L.

246. G. RADBUCH. *Verdeutschter Cicero. Zu Johann von Schwarzenbergs Officien-Übersetzung.* — Archiv Rechts- u. Sozial-Philosophie 35 (1942) 143-154. XVIe s.

Sans connaître le latin, Jean de Schwarzenberg entreprit, en 1531, une traduction du *De officiis* de Cicéron. Il en fit faire d'abord une version littérale, à laquelle il donna ensuite une forme littéraire, qu'il soumit finalement à la vérification de l'humaniste Laurent Behaim. Mais, non content de l'habiller de son style, il orna la traduction de son propre esprit, introduisant dans les textes des sentences rimées accompagnées de gravures et destinées à faire pénétrer plus facilement ces idées dans les couches populaires. M. R. montre l'usage que fait Jean de Schwarzenberg de la morale politique de son modèle et il replace l'œuvre dans les courants intellectuels de l'époque. H. B.

247. A. DE WILT S. J. *Heeft Laurentius Surius O. Carth. de « Evangelische Peerle » in het latijn vertaald ?* — Ons geestelijk Erf 1943, II, 132-140.

D'une convergence de témoignages, le P. De W. conclut avec le P. L. Reypens (voir *Bull.* I, n° 63) que l'*Evangelische Peerle* a été traduite en latin par le chartreux colonais Laurent Surius avant 1545. F. V.

248. J. Mégret. *Deux impressions retrouvées d'Étienne Dolet.* — Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 4 (Paris, E. Droz, 1944 ; in 8, 438 p.) 123-137.

M. M. a retrouvé, à la bibliothèque municipale de Toulouse, deux des livres « damnés et réprouvés » dont l'Inquisition avait reproché l'impression à Étienne Dolet en 1542 et qu'elle fit brûler avant sa libération. Le premier, *Le vray moyen de bien et catholiquement se confesser*, est la traduction due à Claude Chansonette de l'*Exomologesis sive modus confitendi* d'Érasme. Le second est un *Sommaire des livres du Vieil et Nouveau Testament*, résumé élémentaire de la foi chrétienne, suivi des dix commandements paraphrasés par des citations scripturaires. Dolet y avait ajouté son propre commentaire, favorable à l'hérésie. Vu sa rareté, M. M. reproduit ici cette plaquette. H. B.

249. Fidèle de Ros O. F. M. Cap. *Influencia de Francisco de Osuna en Laredo y los Mártires.* — Archivo ibero-americano, época II, 3 (1943) 378-390.

Le P. F. établit l'influence de François d'Osuna sur Bernardin de Laredo O. F. M. : le texte primitif de la *Subida del Monte Sion* (1535) de ce dernier contient assez de citations et d'emprunts doctrinaux au *Troisième abécédaire* pour établir la dépendance. Même conclusion, basée sur les citations, en ce qui regarde le *Compendium spiritualis doctrinae*, publié en 1582 par l'archevêque dominicain de Braga, Barthélemy des Martyrs. F. V.

250. F. Cavallera. *La Bible en langue vulgaire au concile de Trente (IVe session).* — Mélanges E. Podechard (voir *Bull.* V, nº 140) 37-56.

Les travaux préparatoires à la IVe session du concile de Trente sur l'Écriture et la tradition (mars-avril 1546) donnèrent lieu à de vives discussions sur le problème des traductions et de la lecture de la Bible en langue vulgaire. Le P. C. retrace les faits et expose sommairement les thèses en présence. D'un côté les opposants, conduits surtout par les Espagnols, avec le cardinal Pacheco et le théologien Alphonse de Castro. Ce dernier s'était déjà élevé contre la lecture généralisée de la Bible dans son *Adversus omnes haereses*, dont une nouvelle édition paraissait précisément à cette date, et il se préparait à renforcer cette opposition dans un ouvrage qu'il avait alors sur le métier, le *De iusta haereticorum punitione* (Salamanque, 1547). Parmi les partisans des traductions, ou du moins parmi ceux qui ne voulaient pas de leur condamnation, il y avait surtout le cardinal Madruzzi et le théologien français Gentian Hervet. Ils ont laissé sur la question deux exposés remarquables. Le concile adopta une solution qui se révéla sage, et décida qu'il ne serait pas fait mention des traductions dans le décret *De editione et usu sacrorum librorum.* H. B.

251. M. L. Larramendi de Olarra, J. Olarra. *Miscelánea de noticias romanas acerca de Don Martín de Azpilcueta, Doctor Navarro.* — Madrid, Espasa-Calpe, 1943 ; in 8, 237 p. Pes. 15.

Édition et présentation, sous forme de brèves études, d'un ensemble de documents précieux pour une biographie de Martin d'Azpilcueta. On y trouve les tractations au sujet des bénéfices de Ronceveaux, de Leomil et de Villar, un *Responsum de tregua et pace* inédit, le testament et des dispositions de biens, l'inventaire des biens laissés par Martin au moment de son décès. Notons spécialement le catalogue de sa bibliothèque et une bibliographie des œuvres éditées.
J. L.

Nature de la théologie. Ecriture.

Essence-existence. Matière-forme.

Anges. Ame.

Grâce. Foi. Charité.

Christologie.

Église.

Sacrements.

Fins dernières.

Morale. Mystique.

TABLE ALPHABÉTIQUE